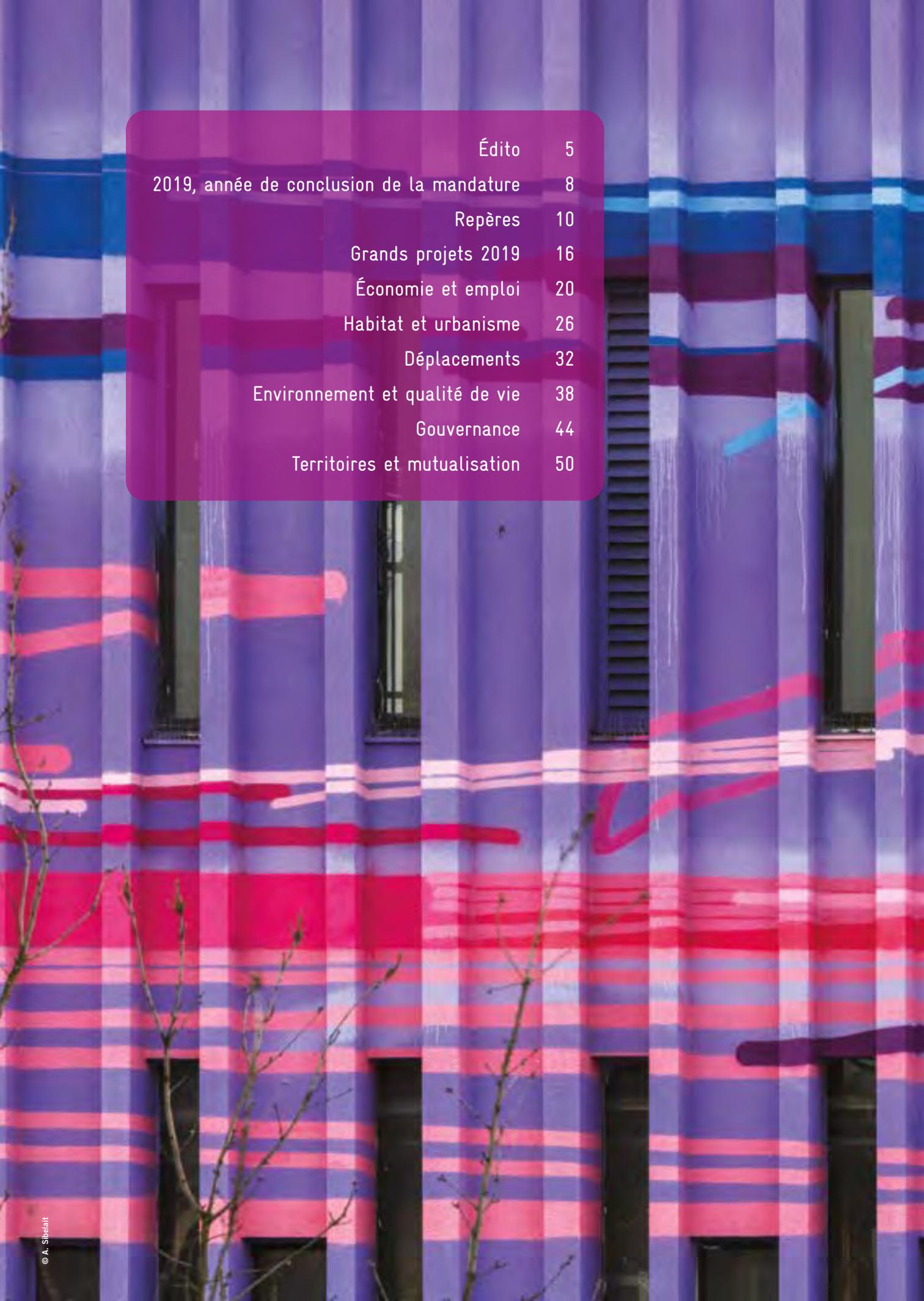




**BORDEAUX  
MÉTROPOLE**

Rapport  
annuel  
d'activité  
2019



Édito	5
2019, année de conclusion de la mandature	8
Repères	10
Grands projets 2019	16
Économie et emploi	20
Habitat et urbanisme	26
Déplacements	32
Environnement et qualité de vie	38
Gouvernance	44
Territoires et mutualisation	50



Fresque monumentale « Traits d'Union » réalisée par l'artiste Stéphane Carricondo à Villenave-d'Ornon

**28**  
COMMUNES

**57 830**  
HECTARES

**791 958\***  
HABITANTS

## Une ambition métropolitaine forte

2019 a de nouveau été une année riche de projets et d'actions pour notre Métropole. Forte d'un dynamisme économique, Bordeaux Métropole a poursuivi ses efforts en matière de développement économique avec la création de 7 500 emplois salariés. Soucieuse de concilier métropole productive et métropole à vivre, un Plan d'actions en faveur du commerce a été voté et le soutien à l'artisanat et l'économie sociale et solidaire renouvelé.

Sur le plan des mobilités, 2019 a vu le maillage du réseau de transport en commun s'étendre avec notamment la ligne D du tramway qui relie la Gare St-Jean à son terminus Cantinolle à Eysines en 45 minutes (dernier tronçon inauguré le 29 février 2020). 2019 a également vu la fréquentation des transports en commun progresser de 2,5% (+13,8% pour le bus). Inaugurant des solutions innovantes tels que le Bus à Haut niveau de Service entre Le Haillan et Pessac-Bersol, Bordeaux Métropole a déployé 1 000 V<sup>3</sup> électriques et mis en test une flotte de bus électriques.

L'année 2019 a aussi été l'occasion, pour notre Métropole, d'asseoir davantage sa politique d'aménagement urbain ambitieuse et qualitative face à la forte pression foncière locale : adoption de la politique de mixité sociale métropolitaine, création d'une mission squats, participation au nouvel Organisme foncier solidaire...

L'aménagement urbain de la Métropole met l'accent sur la préservation de notre patrimoine architectural et de nos espaces naturels qui équivalent à 57 830 ha.

Toujours volontariste en la matière, la Métropole poursuit sa volonté de créer et de rendre accessible des espaces de respirations pour les habitants notamment à travers la création du futur OAIM Parc des Jalles.

En termes de logements étudiants, le travail collaboratif mené tout au long de l'année avec la Région Nouvelle-Aquitaine et les différents acteurs nous apportent des solutions ambitieuses pour pallier le manque de logements étudiants à travers un contrat d'objectifs et d'orientations pour 2020-2030.

Si, pour Bordeaux Métropole, le dynamisme du territoire est un enjeu majeur, la qualité de vie de ses habitants n'en demeure pas moins une priorité. Pour ce faire, la Métropole a poursuivi son engagement aux côtés de l'Ademe en faveur d'un territoire « Zéro déchet, Zéro gaspillage », desservi 754 511 habitants en eau potable, adopté son Contrat local de santé et œuvré pour préserver sa nature précieuse et soutenir l'agriculture de proximité. Lauréate du label Cit'ergie en novembre, elle a poursuivi ses efforts sur le plan de la rénovation énergétique et de la production d'énergies renouvelables.

Si dans tous ces domaines, l'action de la Métropole a montré son efficacité, nous aurons à cœur d'impulser un nouvel élan, en particulier en matière de développement économique et de transition écologique, d'emploi et de solidarité, de mobilité et de services à la population, de proximité et de coopération territoriale.

**Alain Anziani**  
Président de Bordeaux Métropole  
Maire de Mérignac

# 28 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

## MOYENNE DE LA MÉTROPOLE



## LÉGENDE



### AMBARÈS-ET-LAGRAVE



### AMBÈS



### ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX



### BASSENS



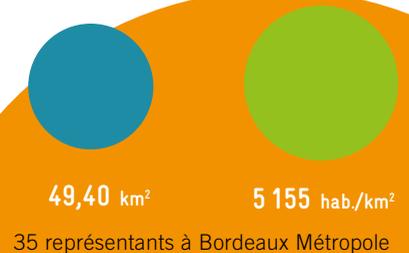
### BÈGLES



### BLANQUEFORT



### BORDEAUX



254 436 hab

## BOULIAC

7,50 km<sup>2</sup> 3 631 hab. 485 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## BRUGES

14,20 km<sup>2</sup> 17 924 hab. 1 260 hab./km<sup>2</sup>

2 représentants à Bordeaux Métropole

## CARBON-BLANC

3,90 km<sup>2</sup> 8 091 hab. 2 096 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## CENON

5,50 km<sup>2</sup> 24 729 hab. 4 480 hab./km<sup>2</sup>

3 représentants à Bordeaux Métropole

## EYSINES

12 km<sup>2</sup> 23 462 hab. 1 953 hab./km<sup>2</sup>

3 représentants à Bordeaux Métropole

## FLOIRAC

8,70 km<sup>2</sup> 17 463 hab. 2 014 hab./km<sup>2</sup>

2 représentants à Bordeaux Métropole

## GRADIGNAN

15,80 km<sup>2</sup> 25 552 hab. 1 620 hab./km<sup>2</sup>

3 représentants à Bordeaux Métropole

## LE BOUSCAT

5,30 km<sup>2</sup> 23 824 hab. 4 512 hab./km<sup>2</sup>

3 représentants à Bordeaux Métropole

## LE HAILLAN

9,30 km<sup>2</sup> 11 018 hab. 1 190 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## LE TAILLAN-MÉDOC

15,20 km<sup>2</sup> 10 096 hab. 660 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## LORMONT

7,40 km<sup>2</sup> 23 538 hab. 3 198 hab./km<sup>2</sup>

3 représentants à Bordeaux Métropole

## MARTIGNAS-SUR-JALLE

26,40 km<sup>2</sup> 7 386 hab. 280 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## MÉRIGNAC

48,20 km<sup>2</sup> 70 105 hab. 1 455 hab./km<sup>2</sup>

9 représentants à Bordeaux Métropole

## PAREMPUYRE

21,80 km<sup>2</sup> 8 709 hab. 399 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## PESSAC

38,80 km<sup>2</sup> 63 808 hab. 1 644 hab./km<sup>2</sup>

8 représentants à Bordeaux Métropole

## SAINT-AUBIN DE MÉDOC

34,70 km<sup>2</sup> 7 362 hab. 212 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND

10,80 km<sup>2</sup> 2 153 hab. 199 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

85,30 km<sup>2</sup> 31 145 hab. 365 hab./km<sup>2</sup>

4 représentants à Bordeaux Métropole

## SAINT-VINCENT-DE-PAUL

13,90 km<sup>2</sup> 1 007 hab. 73 hab./km<sup>2</sup>

1 représentant à Bordeaux Métropole

## TALENCE

8,40 km<sup>2</sup> 42 606 hab. 5 102 hab./km<sup>2</sup>

6 représentants à Bordeaux Métropole

## VILLENAVE-D'ORNON

21,30 km<sup>2</sup> 34 090 hab. 1 603 hab./km<sup>2</sup>

4 représentants à Bordeaux Métropole

# 2019, ANNÉE DE CONCLUSION DE LA MANDATURE



Marquée par la nomination d'Alain Juppé au Conseil constitutionnel et l'élection de Patrick Bobet à la présidence de Bordeaux Métropole en mars, l'année 2019 a porté haut ses ambitions. Renouvelant les engagements de son projet de mandature, la Métropole a continué de soigner son attractivité et son dynamisme économique. Elle a encore étendu l'offre essentielle en transports urbains, ralliant en tramway Le Bouscat et Villenave-d'Ornon, adaptant le réseau de bus et inaugurant des solutions innovantes telles que le Bus à Haut Niveau de Service entre Le Haillan et Pessac Bersol. Elle a agi sur de multiples plans dans l'objectif de garantir l'accès au logement pour tous.

Attentive aux aspirations citoyennes, elle a clôturé, avec le projet #BM2050, dix-huit mois de réflexion prolifique sur l'avenir souhaité pour la Métropole. Elle s'est engagée dans des mesures de protection environnementale, a œuvré pour favoriser la participation citoyenne et s'est attachée à faire de sa gouvernance un usage vertueux au service du territoire, de la diversité, de l'égalité, de l'innovation et du développement durable. Prise en exemple dans la mise en œuvre de la mutualisation des services avec ses communes membres, elle a souligné sa conviction dans l'importance de développer des stratégies de coopération avec ses territoires limitrophes, de dimension péri-urbaine et rurale.

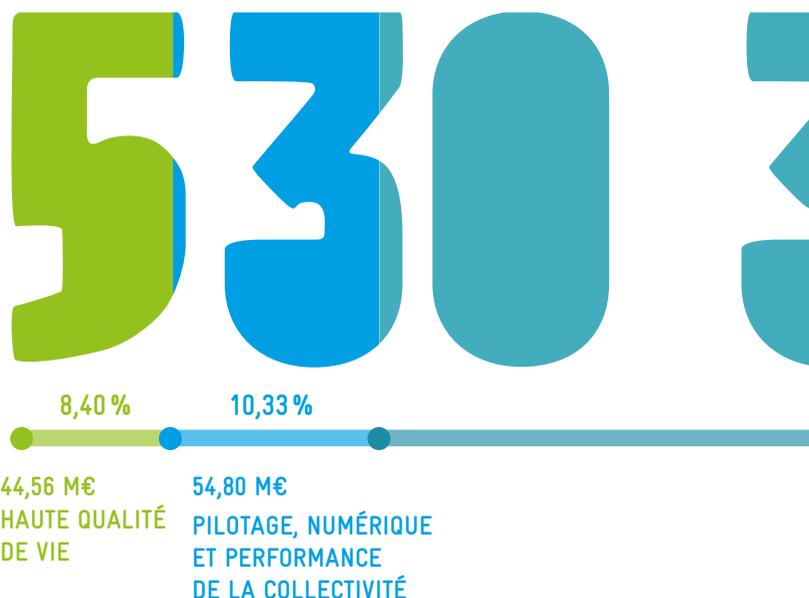


# REPÈRES

## INVESTISSEMENTS 2019

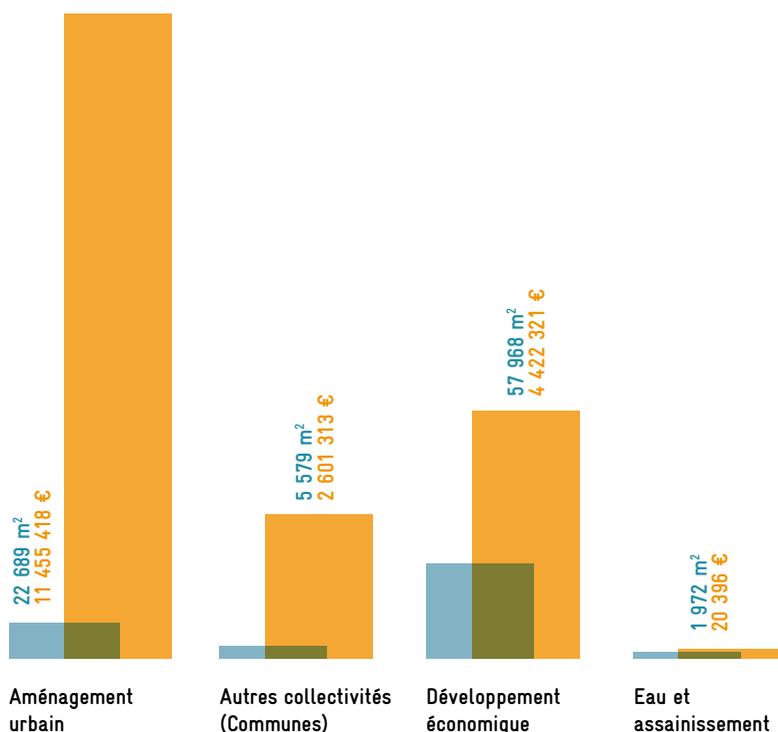
### PROGRAMME D'ÉQUIPEMENTS

La Métropole a poursuivi un haut niveau d'investissement tout en préservant la solidarité avec ses communes membres et en inscrivant ses projets dans une réflexion régionale. Le programme d'équipement connaît un fléchissement de -5,03% en 2019, s'élevant à 530,33 M€ tous budgets confondus, avec un taux d'exécution des dépenses toujours soutenu, de 71,5% et un niveau de dépenses supérieur à celui enregistré sur la période 2014-2017. Les investissements réalisés au sein du budget annexe transports connaissent une légère hausse cette année passant de 153,08 M€ en 2018 à 155,38 M€ en 2019, soit +1,50%, et les investissements directs d'équipement tous budgets confondus se stabilisent durant l'exercice 2019 pour atteindre 476,50 M€ (contre 476,77 M€ en 2018). La Métropole conforte ainsi sa volonté de poursuivre son attractivité et d'accompagner, par les nombreux projets mis en œuvre, sa dynamique territoriale. En revanche, **la baisse s'explique par le net fléchissement des investissements indirects** (53,83 M€ en 2019 contre 81,62 M€ en 2018), sur lesquels notre Établissement a peu de maîtrise, notamment au regard des calendriers prévisionnels pluriannuels. Grâce à une épargne encore renforcée en 2019 (1,3% soit 245,81 M€), cet effort d'équipement (et de soutien de la commande publique) n'obère pas les ratios financiers de la Métropole qui conserve une très bonne capacité de désendettement de moins de 3 ans (2,93 ans).



### DYNAMIQUE FONCIÈRE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

691 578 m<sup>2</sup> ont été acquis en 2019 contre 2 586 624 m<sup>2</sup> en 2018. Les **dépenses d'acquisition** ont également **diminué de manière très significative (46,4 M€** contre 254,7 M€ en 2018).



# 328

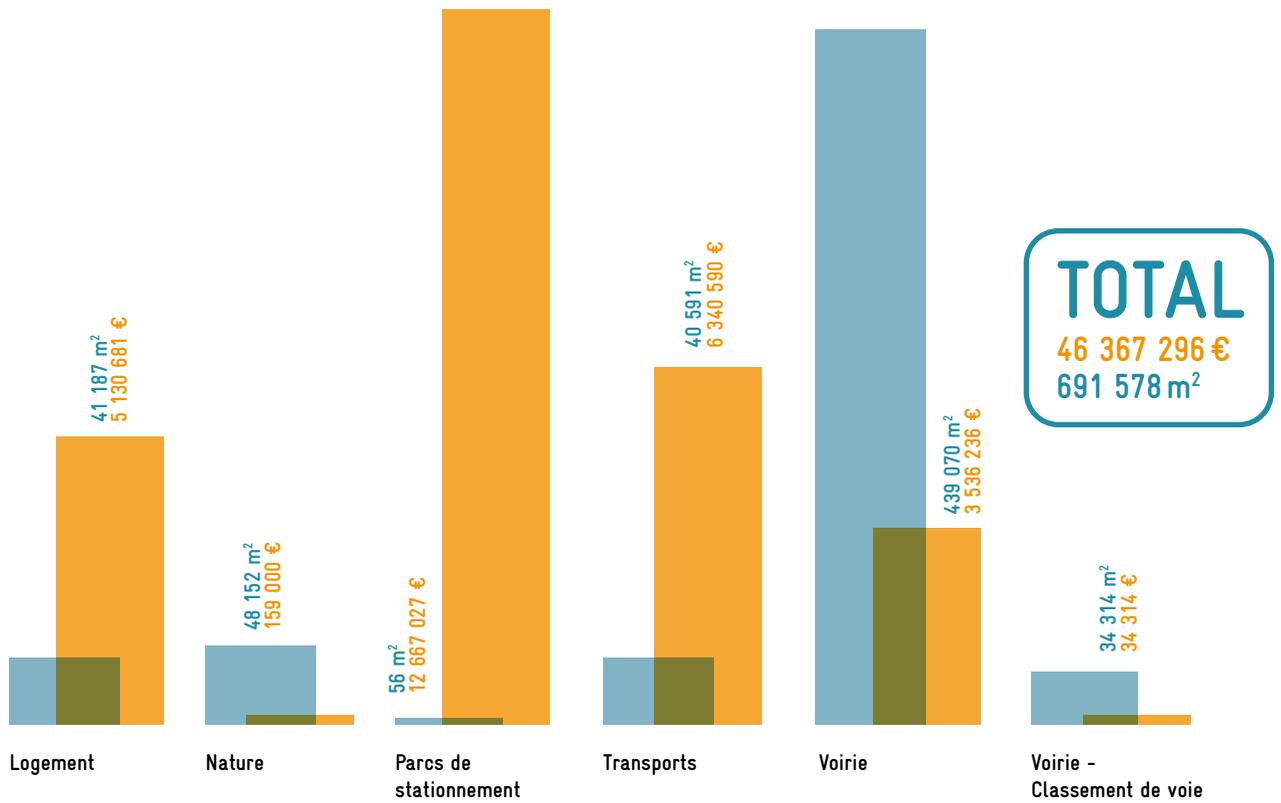
53,44%

283,37 M€  
MOBILITÉ, TRANSPORTS  
ET DÉPLACEMENTS

# 641€

27,83%

147,60 M€  
VALORISATION DU TERRITOIRE

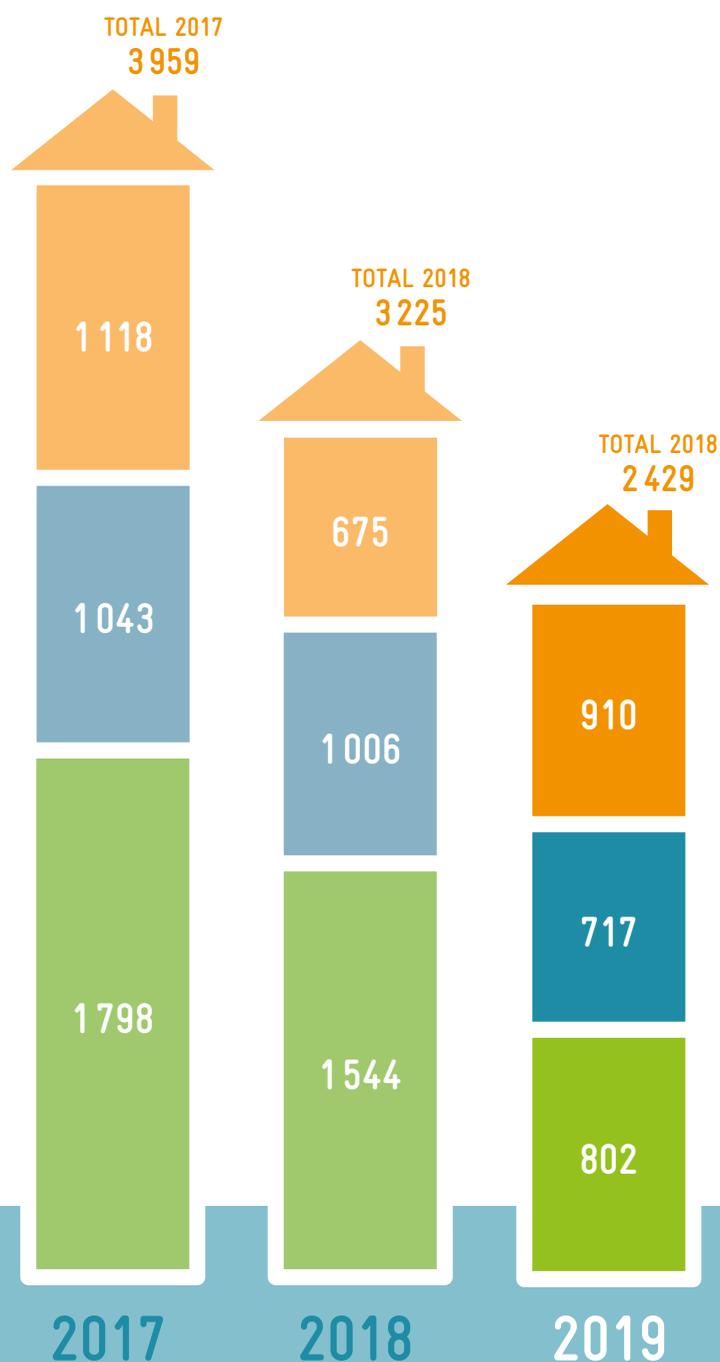


## AMÉNAGEMENT URBAIN ET HABITAT

### LA DYNAMIQUE DU LOCATIF SOCIAL

Après plus de 10 ans de progression dans la programmation du logement social, l'année 2019 a vu plusieurs facteurs défavorables venir ternir les résultats : poursuite de la recomposition du paysage du monde HLM, réforme des financements avec des capacités financières en baisse chez les bailleurs, retards dans certaines opérations d'aménagement, baisse du nombre de permis accordés et difficultés d'accès au foncier dans un marché encore caractérisé par sa cherté. Néanmoins la programmation est restée très centrée sur les PLAI, les logements aux plus faibles loyers, ainsi que sur les communes déficitaires (77 % des logements), avec un volume assez proche de celui de 2018, ce qui permet de poursuivre le rééquilibrage. Ces deux éléments qualitatifs sont des motifs de satisfaction. La tendance envisagée pour 2020 est à un retour vers les attendus du Plan local de l'habitat (PLH).

-  Logement PLS  
(Prêt locatif social)
-  PLAI  
(Prêt locatif aidé d'insertion)
-  PLUS  
(Prêt locatif à usage social)



# DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR CROISSANCE

L'activité de 2019 s'est inscrite dans la continuité de la mise en œuvre de la feuille de route économique votée en 2016, avec toujours comme priorités d'accompagner les entreprises, de créer de nouveaux emplois, de développer les interactions, de renforcer les partenariats et d'intensifier l'attractivité de la Métropole.

- > Création de **7 500 nouveaux emplois** salariés nets (+ 2,4 %).
- > Poursuite du soutien à l'intervention sur le territoire de **3 pôles de compétitivité, 2 technopoles, 4 clusters**.
- > Un nouvel **appel à manifestation d'intérêt Aménager, Innover, Redessiner, Entreprendre (AIRE 2)** a été lancé en 2019 pour contribuer au maintien des PME, PMI et artisans sur le territoire. Sur 9 sites, 21 lauréats ont été désignés en décembre 2019.
- > **14 000 créations d'entreprises** en 2019.

## CLAUSES SOCIALES : L'INSERTION AU CŒUR DES MARCHÉS PUBLICS

Engagée dans une démarche d'achat socialement responsable, Bordeaux Métropole a notifié aux entreprises 83 marchés incluant des clauses sociales ainsi que des marchés réservés et d'insertion, pour 240 457 heures d'insertion réalisées en 2019. 829 personnes éloignées de l'emploi ont bénéficié en 2019 de ce dispositif, avec comme prolongements :

- > 405 personnes toujours en contrat en fin d'année 2019, soit 49%,
- > 127 personnes en sortie positive (CDI, CDD de plus de 6 mois, formation), soit 15%,
- > 112 personnes en sortie dynamique (CDD de moins de 6 mois, contrat d'insertion), soit 13%,
- > 155 personnes en situation d'abandon, de déménagement, de maladie notamment, soit 18%.

 Marchés avec clauses sociales

 Heures d'insertion



## DÉPLACEMENTS

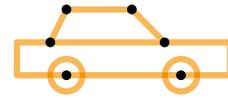
### TBM, UN RÉSEAU TOUJOURS PLUS PERFORMANT

En 2019, le réseau TBM a enregistré 169,5 millions de voyages (hors V<sup>3</sup>), soit une hausse de +2,5% par rapport à 2018.

La fréquentation des V<sup>3</sup> a diminué avec 1,8 million d'emprunts soit une baisse de -18,9% mais les Bat<sup>3</sup> quant à eux, ont connu une nouvelle augmentation, comme en 2018, avec plus de 415 000 voyages, soit une hausse de +5,2% par rapport à 2018.

Les parcs-relais, enfin, connaissent une baisse de leur fréquentation de -9,2% par rapport à l'année précédente.

Stationnements  
en parcs-relais  
et mixtes



1,5 million

Emprunts  
de V<sup>3</sup>

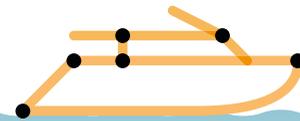


2,6 millions

Voyages  
en bus  
et tram

149 millions

Voyages  
navette Bat<sup>3</sup>



363 350

2017

## DÉCHETS MÉNAGERS

### OPTIMISATION DE LA COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

En 2019, 427 460 tonnes de déchets ménagers ont été collectées et traitées, en porte à porte, apport volontaire et dans les centres de recyclage, grâce à l'intervention de 917 agents de Bordeaux Métropole et des délégataires. Ces ordures ménagères ont été valorisées à 92% sous forme de réutilisation directe de la matière ou de valorisation énergétique. Bordeaux Métropole s'attache à mettre en œuvre les actions contractualisées avec l'ADEME dans le cadre de l'appel à projets « Zéro déchet, Zéro gaspillage » afin d'accompagner les usagers pour adopter des gestes et comportements éco-responsables. Chacun d'entre nous peut ainsi contribuer à réduire les impacts environnementaux et financiers de sa consommation.

### OBJECTIFS DE LA LOI TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE :

Déchets ménagers  
et assimilés\*  
(kg/an/hab)



**-10%**

visant à réduire la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitant sur la base de 2010.

Déchets stockés  
(tonnes)



**-30%**

visant à réduire la part des déchets non dangereux non inertes admis en centre de stockage sur la base de 2010.

Taux de  
recyclage  
(%)



**55%**

visant à augmenter la valorisation matière et organique des déchets non dangereux non inertes.

2010

2019

2020

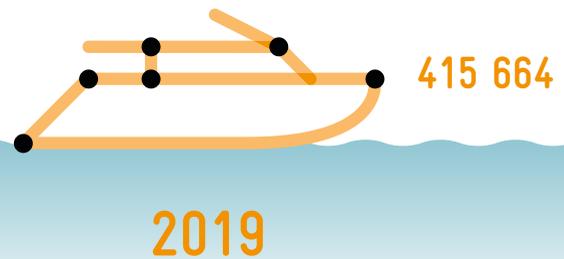
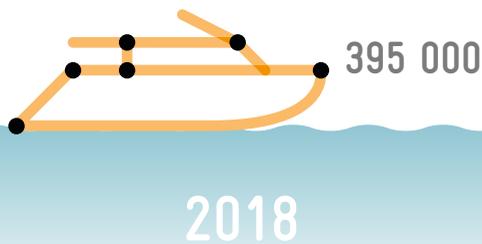
Objectif LTE  
(Loi de Transition Énergétique)

\*Ordures ménagères et déchets des entreprises (artisans, commerçants), administrations et associations collectées avec les ordures ménagères.



165 millions

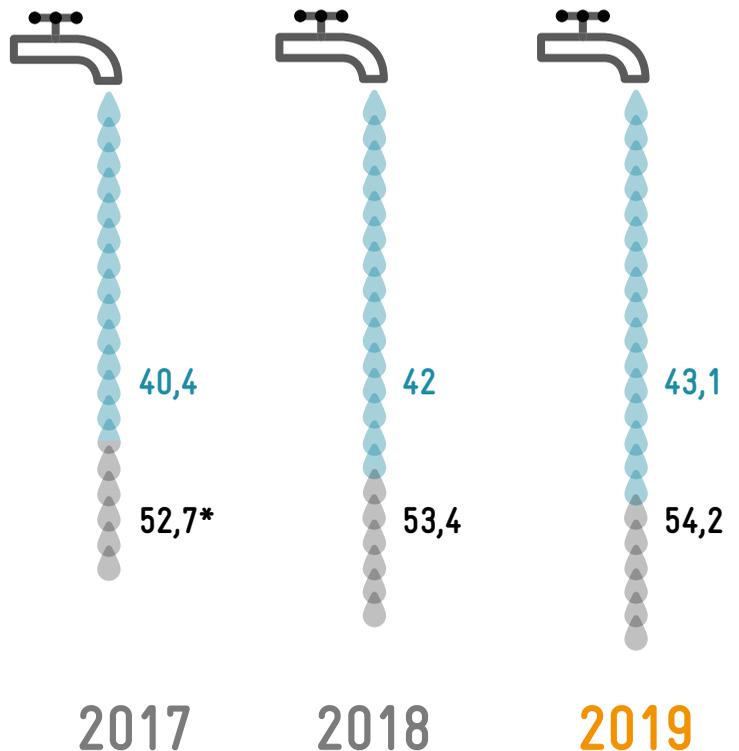
169 millions



## EAU POTABLE

### QUALITÉ ET ACCÈS POUR TOUS

En 2019, le Service public de l'eau potable a compté 285 675 points de service (+2,2% par rapport à 2018) et desservi 754 511 habitants. 45,14 millions de m<sup>3</sup> (Mm<sup>3</sup>) d'eau potable ont été délivrés, soit une hausse significative de 3,2% par rapport à 2018. Les volumes livrés aux abonnés (hors interconnexions, bornes de puisage) sont notamment en hausse de 1,1 Mm<sup>3</sup> (soit +2,5%) en 2019, avec une valeur portée à 43,11 Mm<sup>3</sup> contre 42,05 Mm<sup>3</sup> en 2018. Le volume d'eau prélevé dans les nappes souterraines a, quant à lui, légèrement augmenté, passant de 53,37 Mm<sup>3</sup> en 2018 à 54,17 Mm<sup>3</sup> en 2019. Par ailleurs, les taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées ont atteint 100% de conformité pour la microbiologie et la physico-chimie.



\* Hors volumes prélevés et reversés en 2017 au milieu naturel suite à la pollution de la ressource de Thil et Gamarde

Consommés (Mm<sup>3</sup>)  
 Prélèvements (Mm<sup>3</sup>)

# GRANDS PROJETS 2019



## TRAMWAY : EXTENSIONS

2019 a été marquée par les mises en service de l'**extension de la ligne C jusqu'à Villenave-d'Ornon et de la nouvelle ligne D** entre Carle Vernet et Mairie du Bouscat (jusqu'à Eysines Cantinolle mi-2020). Les travaux d'extension de la **ligne A vers l'aéroport Bordeaux-Mérignac** ont, quant à eux, démarré pour une mise en service en 2022.



## 2050 #BM2050

Après un an de concertation et près de 120 000 personnes touchées, la **démarche prospective #BM2050 se clôture le 29 mars**. 15 000 répondants aux 7 questionnaires thématiques, 4 000 participants aux 7 grandes conférences, 36 débats, 100 pitches et plus de 47 800 participants au serious game.



## BRAZZA

Suite à l'enquête publique menée en 2019, l'**autorisation environnementale a été accordée par arrêté préfectoral** pour le projet Brazza. Urbanisme négocié, logements adaptés aux ressources de chacun, part importante laissée aux activités économiques et à l'artisanat : le futur quartier occupera une place singulière sur la métropole.



## CITÉ NUMÉRIQUE

La **livraison de la 2<sup>e</sup> tranche de locaux de la Cité Numérique à Bègles**, pôle d'excellence numérique et laboratoire de projets économiques, culturels et éducatifs, a eu lieu en mai.



## BORDEAUX AÉROPARC

En 2019, l'intégralité de la **nouvelle voie Marie Curie à Mérignac**, axe stratégique du périmètre de l'OIM Aéroport, entre en service en novembre. Elle permet de desservir le Campus Thales Bordeaux, Dassault Aviation ou la zone d'activité de Vert Castel.



## BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE

La Cour administrative d'appel confirme le 29 août le jugement annulant la déclaration d'utilité publique du **BHNS reliant Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc**. La Métropole entend relancer une procédure de demande de DUP auprès de la Préfecture.



## PONT SIMONE-VEIL

La Cour administrative d'appel homologue l'accord de médiation entre Bordeaux Métropole et le groupe Fayat chargé des travaux du **pont Simone-Veil**. Un **nouvel appel d'offre est lancé** pour une mise en service prévue début 2024.



## OPÉRATION EURATLANTIQUE

L'Opération d'Intérêt National Euratlantique s'est poursuivie avec l'inauguration en juin de la MECA, la Maison de l'économie créative et de la culture en Aquitaine, au cœur de la **ZAC Saint-Jean Belcier**.



## OPÉRATION CAMPUS BORDEAUX

**Dessiner un nouveau visage des sites universitaires bordelais** : attractifs, durables et ouverts sur la cité, répartis entre le domaine universitaire de Pessac, Talence, Gradignan (260 ha), le pôle de santé Bordeaux-Carreire et de sciences humaines et sociales place de la Victoire à Bordeaux. Objectifs à l'horizon 2020 : requalifier la majeure partie des bâtiments universitaires, implanter des laboratoires de recherche de portée internationale, aménager des espaces publics et créer des pôles de vie étudiants.



## BASTIDE-NIEL

En 2019, Bordeaux Métropole a piloté des opérations d'aménagement sur la ZAC Bastide-Niel avec notamment le démarrage des 1<sup>ers</sup> chantiers et la livraison du groupe scolaire provisoire Abadie. Le projet prévoit la **création de 3 200 à 3 400 nouveaux logements et d'équipements publics de proximité**.



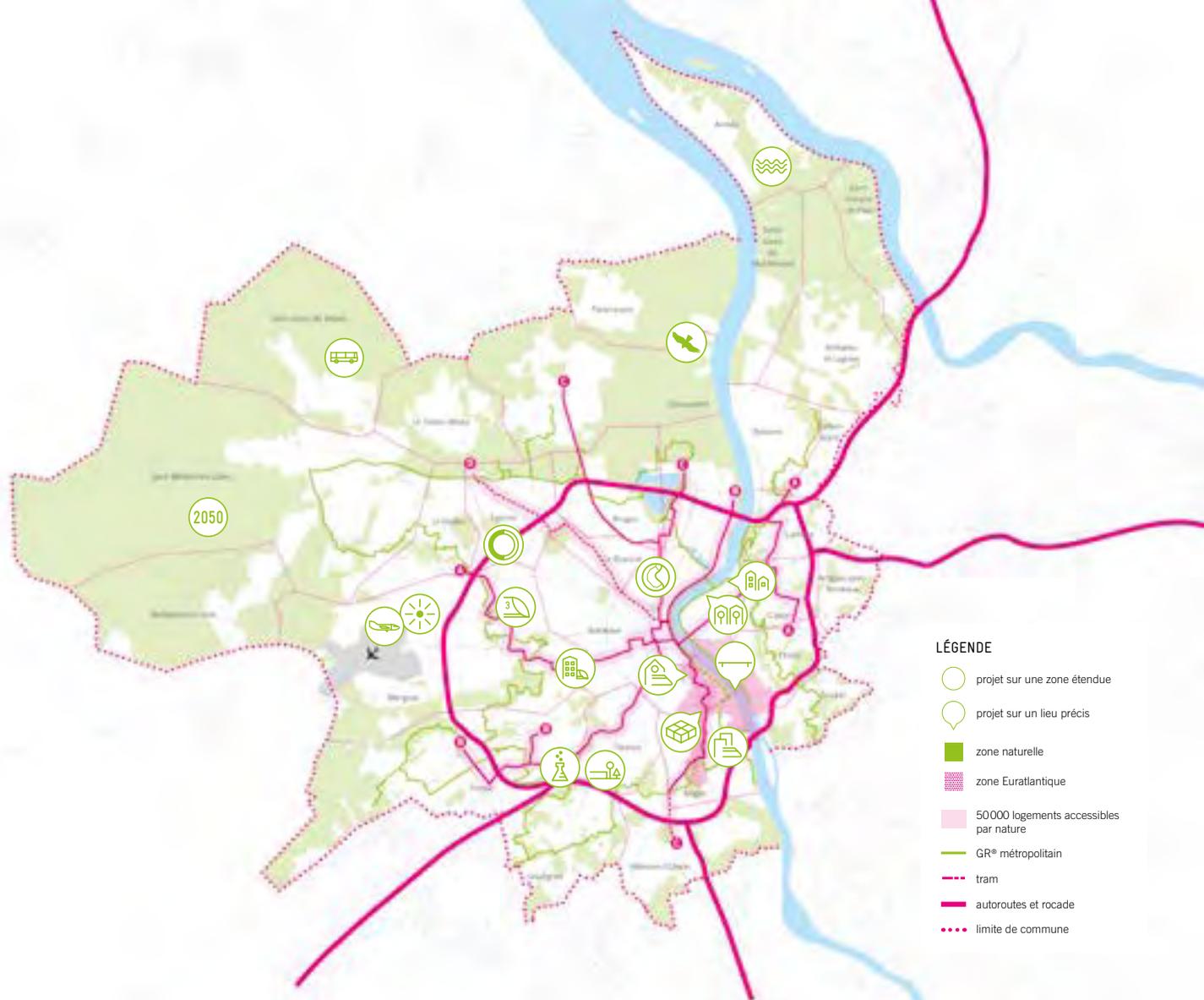
## ROCADE

Poursuite des travaux de **mise à 2x3 voies de la rocade entre les échangeurs 4 et 5** et lancement d'études sur les sections les plus congestionnées.



## INNO CAMPUS

L'Opération d'Intérêt Métropolitain Inno Campus s'est poursuivie en 2019. Aménagement, innovation économique et valorisation d'équipements majeurs : le site a pour ambition d'accueillir **10 000 emplois supplémentaires d'ici 2030**.



## PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET PARCS D'EXCELLENCE MÉTROPOLITAINS

**Innovation technologique** (aéronautique, spatial, défense, santé, lasers-photonique...), **filières vertes, chimie, tertiaire supérieur...** Bordeaux Métropole défend ses filières d'excellence et leurs entreprises, soutient les clusters et pôles de compétitivité et développe des parcs d'excellence métropolitains, notamment dans le cadre des OIM Bordeaux Aéroparc et Inno Campus.



## PARC DES JALLES

Bordeaux Métropole lance dès septembre une concertation publique portant sur le **projet de création du parc naturel et agricole** métropolitain dénommé « Parc des Jalles ».



## 50 000 LOGEMENTS ACCESSIBLES PAR NATURE

Près de 330 logements ont été livrés en 2019 dans le cadre du projet baptisé depuis le mois de mars « **Habiter, s'épanouir : 50 000 logements accessibles par nature** ». 1 500 logements sont prévus en livraison entre 2019 et 2020.



## PROGRAMME D' ACTIONS DE PRÉVENTION DES INONDATIONS

En 2019, Bordeaux Métropole a poursuivi son **Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)** et inauguré un nouvel aménagement paysager pour prévenir les inondations à Artigues-près-Bordeaux.



## BOULEVARDS

Le 30 septembre, la vaste concertation sur le projet de **requalification urbaine autour des boulevards et barrières** est lancée.



## TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Bordeaux Métropole s'est engagée au côté de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) en faveur d'un « **Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage** » pour une diminution de 3 % de la production des déchets ménagers et assimilés par habitant d'ici à 2020.

A vibrant, sunlit forest scene. In the foreground, a young boy in a red shirt and a dark cap with a red logo is running away from the camera through tall green grass. In the background, two other children, a girl in a pink shirt and a boy in an orange shirt, are also running through the grass. The forest is dense with various green trees and bushes, creating a sense of a natural, outdoor environment.

En 2019, La Boucle verte devient le premier GR® métropolitain de France, traversant 17 communes sur 161 km.



# ÉCONOMIE ET EMPLOI



Sans perdre de vue la feuille de route stratégique « pour accélérer la croissance et l'emploi, et accompagner les entreprises et les talents » qui visait la création de 100 000 emplois à horizon 2030, Bordeaux Métropole s'est attachée en 2019 à entretenir la dynamique d'un développement économique équilibré de son territoire. Soucieuse de concilier ville productive et ville à vivre, elle a continué d'orchestrer ses grandes opérations d'aménagement économique, de favoriser l'attractivité du territoire, tout en apportant son appui à des projets urbains mixtes, en développant les coopérations et en soutenant le commerce, l'artisanat et l'économie sociale et solidaire.

## FAITS MARQUANTS

### JANVIER

- Contrat de partenariat 2019-2020 entre la Métropole, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Grand Port Maritime de Bordeaux pour la **création d'un pôle naval**.

### FÉVRIER

- Déclaration d'utilité publique pour « **Galaxie 4** », nouvelle opération d'aménagement économique à Saint-Médard-en-Jalles.

### MARS

- 1<sup>re</sup> édition de **Cartoon Movie**, forum européen du cinéma d'animation et de l'image numérique à Bordeaux.
- **Appel à manifestation d'intérêt (AMI)** avec « concours d'idées » pour la création d'un pôle d'excellence alimentaire au MIN de Brienne.

- Adoption du **Plan d'action pour le commerce**.

### AVRIL

- Bordeaux décroche le **label « Capitale French Tech »**.

### MAI

- Bordeaux Métropole met en avant les femmes entrepreneures du numérique au **salon Viva Technology à Paris**.
- Inauguration du **nouveau hall du Parc des Expositions** : le Palais 2 l'Atlantique.

### JUIN

- 11<sup>e</sup> édition de **Bordeaux Fête le Fleuve**.
- Vote en faveur de l'élaboration d'un **Schéma d'accueil métropolitain (SMAE) pour les entreprises**.

### JUILLET

- Appel à manifestation d'intérêt **AIRE 2 (Aménager, Innover, Redessiner, Entreprendre)** autour du renouvellement de l'immobilier d'entreprise.

### AOÛT

- Au G7 à Biarritz, Bordeaux Métropole s'engage dans une démarche de **certification « Destination internationale responsable »**.

### OCTOBRE

- Signature d'un accord avec **Ford Aquitaine Industries (FAI)** transférant le terrain « des circuits » (13 ha) au bénéfice de Bordeaux Métropole en vue de sa réindustrialisation.
- **4<sup>e</sup> édition** des Rencontres « Des acteurs et des engagements au service de l'alliance durable des territoires : Bordeaux métropole coopérative en actes ! ».

### NOVEMBRE

- Événement B2B « **La Grande Jonction** » dédié à l'e-santé.

## LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT

### AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE ET AIDE À L'EMPLOI

Favoriser l'implantation de nouvelles entreprises et faciliter leur développement sur le territoire ont été deux axes prioritaires de l'aménagement économique métropolitain en 2019. La Métropole a décidé d'élaborer un Schéma métropolitain d'accueil des entreprises (SMAE) comprenant la création d'un outil de pilotage stratégique en matière d'aménagement économique et d'une plateforme de services d'accueil des entreprises.

Elle a poursuivi ses efforts pour améliorer la production foncière et immobilière sur les « sites majeurs d'attractivité » comme dans les zones de proximité.

Côté OIN Bordeaux-Euratlantique, 2019 a vu la livraison de la Cité Numérique : 33 000 m<sup>2</sup> destinés à créer les conditions d'une émulation collective des acteurs du numérique autour du label French Tech. Un projet d'école d'ingénieurs a par ailleurs été lancé sous la bannière YNCREA.

Côté OIM Bordeaux-Aéroparc, l'année a été marquée par le démarrage des travaux d'aménagement sur le secteur « Galaxie 4 » qui s'étend sur 5,5 ha à Saint-Médard-en-Jalles. Prioritairement dédié aux entreprises des filières aéronautique, spatiale et défense, le programme prévoit la construction de 13 000 m<sup>2</sup> de surface de plancher pour un foncier cessible d'environ 30 000 m<sup>2</sup>. 2019 a également connu la mise en service du BHNS Le Haillan - Rostand-Pessac Bersol et la livraison d'un nouveau hangar de maintenance des avions civils et militaires à Mérignac. L'aéroport de Bordeaux-Mérignac a poursuivi sa forte croissance avec 7,7 millions de passagers (+ 13 % par rapport à 2018).

Côté OIM Bordeaux Inno Campus, un Projet partenarial d'aménagement (PPA) a listé les actions visant à améliorer la qualité de vie, les conditions de travail, l'accueil de nouveaux habitants et la création de 10 000 emplois.

Bordeaux Métropole a, encore, lancé un nouvel Appel à manifestation d'intérêt AIRE 2 (Aménager, Innover, Redessiner, Entreprendre) dédié au renouvellement de l'immobilier d'entreprise pour contribuer au maintien des PME, PMI et artisans sur le territoire.

En parallèle, la Métropole a contribué à rapprocher la demande d'emploi locale des opportunités d'embauche. Elle a ainsi cultivé, en 2019, les relations fortes nouées avec la Maison de l'emploi de Bordeaux, l'Association pour le développement des stratégies d'insertion Technowest à Mérignac et l'Association pour le développement local et l'emploi (ADELE) à Bègles ; accordant à chaque structure une subvention de 25 000 € pour la diffusion d'une culture partenariale dans le traitement des demandes des entreprises.

### APPUI AUX FILIÈRES D'AVENIR

En mettant en œuvre des programmes d'actions collectives ou de l'ingénierie de projet, Bordeaux Métropole a poursuivi son soutien à plusieurs structures fédérant les entreprises et les acteurs socio-économiques de son territoire en 2019. Elle a notamment conforté les écosystèmes autour de l'ASD (Pôle de compétitivité Aerospace Valley, Bordeaux Technowest et Aerocampus), de la photonique (Pôle de compétitivité ALPhA- RLH), du nautisme (Bordeaux Superyachts refit), du secteur vini-viticole (Cluster Inno'vin), de la construction durable (Cluster Odeys), de l'agriculture innovante (pôle agri sud-ouest), de la chimie durable (Aquitaine chimie durable) et de manière générale autour du développement industriel de son territoire (Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle Aquitaine, Unitec). Des projets majeurs de développement d'entreprises ont été accompagnés dans divers secteurs, mais l'année a particulièrement éclairé deux grands écosystèmes locaux. La filière Aéronautique – Spatial – Défense a vu la poursuite des projets de développement de Dassault Aviation (30 000 m<sup>2</sup> de bureaux neufs d'ici 2021 à Mérignac et la création de près de 1 500 emplois). Une subvention de 12 000 € a été allouée à l'association Aérocampus Aquitaine pour le projet de Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux, dénommé Tarmaq. La filière émergente du nautisme et de la navigation, a connu le renforcement du contrat de partenariat 2019-2020 associant la Métropole, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Grand Port Maritime de Bordeaux pour la création d'un pôle naval, avec une participation de la Métropole à hauteur de 3,2 M€.

Favorable à la création d'un nouveau pôle d'excellence alimentaire, Bordeaux Métropole a enfin donné son accord pour l'organisation d'un AMI (Appel à manifestation d'intérêt) avec « un concours d'idées » visant à identifier les développements possibles de nouveaux usages au cœur du MIN.

## L'ÉQUILIBRE DE L'ÉCOSYSTÈME

En même temps qu'elle menait sa politique de développement, la Métropole a continué à veiller sur l'équilibre de son écosystème. En mars 2019, un Plan d'actions pour le commerce a été approuvé, avec comme objectifs de poursuivre et renforcer l'action engagée pour un développement équilibré des polarités commerciales, et de soutenir et développer le commerce de proximité. Des conventions-cadres ont été signées dans ce but avec les chambres consulaires.

Bordeaux Métropole a œuvré pour la promotion de l'économie de proximité. Elle a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'actions en faveur de l'artisanat et la coordination des ouvertures dominicales entre les différentes communes

souhaitant autoriser l'ouverture des commerces plus de cinq dimanches par an. Un soutien spécifique a été apporté aux commerçants et artisans impactés par le mouvement des Gilets Jaunes avec le vote d'un fonds d'aide exceptionnel de 500 000 € complété par la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat à hauteur de 100 000 € soit un fonds dédié de 600 000 € qui a permis le soutien de 175 commerçants et artisans sur le territoire métropolitain.

La Métropole a, enfin, poursuivi son Plan d'actions en faveur de l'économie sociale et solidaire. Elle a soutenu plusieurs projets d'investissement importants tels que la création de tiers-lieux et espaces de coworking (La Planche et Pola à Bordeaux; Startway au Haillan) ou des déménagements d'acteurs de l'insertion et de la solidarité (Atelier Remunérage, Entr'Autres, le Planning Familial, EIPF).

## VERS PLUS DE COOPÉRATION ET D'ATTRACTIVITÉ

### TOURISME ET RAYONNEMENT

Pour renforcer sa notoriété, la Métropole a participé à de nombreux salons professionnels (CES, MIPIM, Vivatech), événements, ainsi qu'à des opérations collectives internationales. L'ouverture du compte Twitter en amont du Consumer Electronics Show de Las Vegas a permis de positionner Magnetic Bordeaux comme la marque territoriale française la plus visible au sein du plus grand salon mondial de l'innovation.

La Métropole a continué par ailleurs de soigner l'important vecteur d'attractivité qu'est le tourisme d'agrément et

d'affaires. Elle a poursuivi la promotion de la « Destination Bordeaux Métropole » au niveau international, via son engagement, annoncé au G7 de Biarritz, dans une démarche de certification « Destination internationale responsable ». Dotant le tourisme d'affaires d'une nouvelle infrastructure, elle a inauguré le Palais 2 l'Atlantique sur une surface de 15 500 m<sup>2</sup>, permettant d'accueillir jusqu'à 6 000 participants assis en salle plénière. Elle a enfin approuvé un plan de financement prévisionnel de 2,6 M€ (dont 659 358,75 € de la Région Nouvelle-Aquitaine) pour l'aménagement du réseau électrique destiné à alimenter les pontons de la Garonne et assurer les besoins énergétiques des bateaux fluviaux à quai.

### LA MÉTROPOLE DES COOPÉRATIONS

La recherche de cofinancements et le travail en réseaux sont deux leviers que la Métropole a actionnés avec réussite en 2019. 15 dossiers de demande de financement ont été déposés et 15 cofinancements ont été conventionnés, pour un montant de 10,8 M€.

L'année a également vu le déploiement de nouvelles alliances territoriales, dans le cadre de la démarche « Bordeaux Métropole Coopérative », avec les villes de Limoges et Mont-de-Marsan. Elles se matérialisent par des protocoles pluriannuels de coopération dans les domaines aussi variés que le développement urbain, les mobilités, les relations internationales, la culture, le patrimoine ou la promotion touristique.

Liées par un protocole de coopération depuis 2017, Bordeaux Métropole et Val de Garonne Agglomération ont enfin candidaté ensemble à l'appel à projets « Territoires d'innovation » publié dans le cadre du programme d'investissement d'avenir pour la transition énergétique.







## ● CHIFFRES CLÉS

● **7 500**

nouveaux emplois salariés nets créés (+ 2,4%).

● **14 000**

créations d'entreprises.

● **201 000 m<sup>2</sup>**

de transactions bureaux  
et 234 000 m<sup>2</sup> de transactions locaux d'activités/entrepôts.

● **180**

congrès dont 54 internationaux pour 88 M€  
de retombées économiques.

● **105 900**

étudiants.

● **6,9 M€**

de recettes de Taxe de séjour.

# HABITAT ET URBANISME



Dans un contexte de forte croissance démographique, le développement urbain et l'habitat se sont confirmés comme des préoccupations majeures de Bordeaux Métropole. Développer l'offre de logement, réhabiliter le parc privé, intervenir sur les quartiers sensibles, veiller à la qualité des constructions ont constitué des priorités, sans oublier un encadrement attentif de l'urbanisme et la protection et valorisation d'un patrimoine remarquable. L'année 2019 a été l'occasion de réaffirmer une politique de solidarité métropolitaine et une volonté forte de renforcer le cadre de vie de l'agglomération.

## FAITS MARQUANTS

### MARS

- Création d'une « **Mission Squats** ».

### AVRIL

- **Salon de printemps du logement neuf** à Bordeaux.
- Adoption de la **politique de mixité sociale** de la Métropole.

### JUIN

- **Forum du logement** à Bordeaux.
- Prolongement des engagements du **Contrat de Ville Métropolitain** jusqu'en 2022 réaffirmant les priorités sur l'emploi, la mixité sociale et la rénovation urbaine, l'éducation et la jeunesse, l'inclusion numérique et la lutte contre la pauvreté.

### JUILLET

- La Métropole réaffirme son **soutien au projet Bahia** après l'avis défavorable reçu sur la modification du Plan local d'urbanisme (PLU).

### SEPTEMBRE

- **Salon d'automne du logement neuf** à Bordeaux.
- Lancement de la **concertation** sur le projet métropolitain **des barrières et des boulevards**.

### OCTOBRE

- Lancement du Plan de sauvegarde en copropriété **Palmer à Cenon**.
- Ouverture de l'**exposition « Bordeaux, ville de pierre, un patrimoine à vivre ! »** à la Maison du Projet des Bassins à flot.
- Adoption du projet de **révision du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)** du Site patrimonial remarquable (SPR) de Bordeaux.

### DÉCEMBRE

- Participation de Bordeaux Métropole au nouvel **Organisme foncier solidaire**.
- Validation des **Conventions d'utilité sociale (CUS) 2019-2024** des organismes de logement social.
- Signature de l'acte d'engagement avec l'**ANRU**.

## HABITAT POUR TOUS

### AMÉLIORER L'OFFRE EN LOGEMENTS SOCIAUX

La conjonction de divers facteurs (baisse des fonds propres des bailleurs sociaux, ralentissement de l'activité immobilière...) a conduit en 2019 à une diminution marquée de la programmation, avec 2429 nouveaux logements locatifs sociaux agréés par la Métropole. Compensé par la programmation importante des années passées, ce déficit n'affecte cependant pas la réalisation des objectifs du Plan local d'urbanisme (PLU) sur le moyen terme, qui prévoit 3000 logements par an.

La programmation 2019 se démarque par une part importante de logements étudiants (686) et de projets de structures d'hébergement (100 logements en foyer jeunes travailleurs, 40 logements en pension de famille, 25 logements en maison relais et 99 logements en résidence sociale). 65 logements sociaux familiaux financés ont été ciblés à destination de personnes en perte d'autonomie. Ces financements ont été à 77 % affectés à la programmation en communes déficitaires dans le souci de rééquilibrer le territoire en offre en logements sociaux. Côté réhabilitation, Bordeaux Métropole, qui gère les agréments aux prêts aidés de la Caisse des dépôts, a agréé 2 583 logements du parc social qui ont bénéficié de prêts à la rénovation.

### PERMETTRE L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

En parallèle, Bordeaux Métropole s'est attachée à faciliter l'accession à la propriété du plus grand nombre. En matière d'accession sociale, elle a agréé 257 logements en Prêt social à la location accession (PSLA), ainsi que 244 logements intermédiaires. Elle a accordé 71 prêts à 0 % à des ménages primo-accédants et labellisé 507 nouveaux logements en accession sociale et abordable. L'année a également été marquée par l'élaboration des Conventions d'utilité sociale (CUS) en partenariat avec les bailleurs sociaux, les communes et l'État. Celles-ci fixent pour 6 ans la politique d'investissement, les engagements en termes de qualité de service et d'occupation sociale du parc, et le plan de vente prévisionnel des opérateurs de logement social. Dans un contexte immobilier très tendu, Bordeaux Métropole a également souhaité favoriser la production de logements en accession abordable, en définissant de nouvelles règles d'urbanisme dans le PLU et en encadrant les prix d'achat des logements neufs en fonction des revenus des ménages.

Enfin, Bordeaux Métropole s'est engagée (pour 1 M€) dans la création d'un Organisme de foncier solidaire (OFS) permettant de réaliser des logements selon un nouveau modèle d'accession sociale : l'OFS conserve la propriété du terrain, tandis que l'acquéreur détient le logement.

Ce montage garantit le respect des obligations (prix d'achat et plafonds de ressources des acquéreurs) même à la revente du logement.

### SOUTENIR LES PUBLICS FRAGILISÉS

Complétant son intervention sur le développement du parc social par un cadre favorisant l'accès au logement des ménages les plus fragiles et le rééquilibrage du territoire, Bordeaux Métropole a validé sa politique de mixité sociale. Celle-ci vise à coordonner les acteurs locaux de l'habitat social pour tenir des objectifs d'accueil des ménages en difficulté et de mixité sociale en dehors des quartiers prioritaires.

La Métropole a apporté son soutien aux ménages fragilisés (3,25 M€ versés au Fonds de solidarité pour le logement) et aux jeunes en difficulté (290 000 € au Fonds d'aides aux jeunes). Bordeaux Métropole a également mis en œuvre un « Plan pour le logement d'abord et la lutte contre le sans-abrisme ». Elle a mis en place, en partenariat avec le Département de la Gironde, une plateforme de captation des logements du parc privé pour la mise en location en faveur de ménages en situation d'habitat précaire s'engageant dans un parcours d'insertion.

Elle a également signé avec l'État le « Contrat territorial d'accueil et d'intégration des réfugiés » en vue de mobiliser des moyens financiers supplémentaires. Elle a soutenu l'accueil et l'insertion des réfugiés via les initiatives d'acteurs locaux.

Une mission a été créée pour coordonner la résorption des squats. Un projet d'Espace temporaire d'insertion (ETI) a été lancé sur le territoire de Bègles.

Enfin, Bordeaux Métropole a poursuivi son action de développement de logements spécifiques, à destination des étudiants d'une part (élaboration d'une convention d'objectifs et de moyens pour le logement étudiant), et des gens du voyage, de l'autre (études de faisabilité de nouvelles aires d'accueil et de grands passages).

### AMÉLIORER, RÉHABILITER

Pour ce qui concerne le parc de logements privés, la Métropole a renforcé sa mobilisation en faveur de la réhabilitation de 729 logements pour les ménages modestes du territoire et elle a accompagné la rénovation énergétique de 1 435 logements en copropriété. Elle a lancé un nouveau Programme d'intérêt général (PIG) sur 5 ans pour accompagner et financer les travaux des ménages modestes (adaptation au vieillissement, économie d'énergie, sortie d'indignité). Elle a accordé une avance de trésorerie de 7 M€ à la Société d'économie mixte (SEM) InCité, pour réhabiliter des logements anciens dans le centre historique. 2019 a vu naître le premier Plan de sauvegarde en copropriété pour permettre à la résidence Palmer à Cenon (365 logements) de rattraper la dynamique du renouvellement urbain du quartier. Un programme spécifique d'accompagnement des copropriétés a été lancé.

## UN URBANISME ATTENTIF

### VEILLER À LA QUALITÉ DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

Veiller à la qualité du développement urbain et à l'équilibre des territoires a également monopolisé les attentions métropolitaines en 2019. Une 9<sup>e</sup> modification du Plan local d'urbanisme (PLU) a été soumise à enquête publique du 11 juin au 11 juillet, tandis que les grandes opérations d'aménagement se sont poursuivies. La 1<sup>re</sup> tranche des espaces publics de la ZAC Bastide-Niel à Bordeaux a été finalisée. Un hôtel a été livré et des permis délivrés pour la construction de 500 logements, espaces de bureaux, commerces, silo de stationnement, clinique et autres studios. Sur la ZAC Ginko, le Département a confirmé la construction d'un collège de 700 élèves. Il sera la touche finale d'une opération d'aménagement emblématique.

Sur le plan des quartiers sensibles, la Métropole a signé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) et ses partenaires une nouvelle convention intéressant les quartiers Joliot Curie et Aubiers à Bordeaux, Palmer à Cenon et Dravemont à Floirac. Les projets pensés pour changer durablement la qualité de vie des habitants, incluent l'action sur l'habitat social (rénovations, démolitions) et l'introduction de nouveaux logements en accession sur les quartiers, mais également la requalification des équipements publics et commerciaux et la refonte des espaces publics. L'investissement est de plus de 500 M€ tous maîtres d'ouvrage confondus, dont environ 110 M€ de la Métropole et 75 M€ de l'ANRU.

Bordeaux Métropole a continué d'œuvrer pour la sauvegarde et la mise en valeur de son patrimoine remarquable. Elle a lancé une campagne de ravalement obligatoire cours de la Marne à Bordeaux et accompagné les communes dans la pré-instruction de leurs permis de construire en examinant l'intégration urbaine et architecturale des opérations et la qualité résidentielle.

### RÉPONDRE AUX ATTENTES NOUVELLES

Dans un contexte de forte sollicitation des opérateurs privés pour le financement des équipements publics, la Métropole a étudié la création de nouveaux projets urbains partenariaux (dont un sur la Ramade à Lormont).

Elle a dans le même temps initié des actions nouvelles visant à mieux intégrer les attentes de ses administrés dans sa politique d'urbanisme. Pour l'aménagement urbain des boulevards et barrières, elle a décidé l'ouverture d'une large concertation, espérant susciter le débat public sur l'urbanisme de demain, fédérer quartiers, communes et habitants de la métropole.

Par le biais notamment de la Fabrique de Bordeaux Métropole (La Fab), elle a montré son attachement à la prise en compte des nouvelles aspirations citoyennes, s'ouvrant à l'expérimentation (démembrement foncier, habitat à la demande...) et explorant les voies d'un « logement augmenté » (construction, conception, connexion...), inscrit dans un écrien naturel, répondant au désir d'un urbanisme « à hauteur d'homme ».





## ● CHIFFRES CLÉS

● **1 M€** en investissement consacré à la construction ou la réhabilitation d'équipements de proximité dans les quartiers.

● **2 429** nouveaux logements sociaux agréés pour un montant d'aide de Bordeaux Métropole de plus de 14 M€.

● **686** logements étudiants programmés et agréés.

● **5,6 M€** à la charge de Bordeaux Métropole pour la requalification de la place Gambetta à Bordeaux.

● **264** structures d'hébergement programmées et agréés.

● **75,2 M€** de l'ANRU sur les projets d'intérêt national et régional de la métropole (quartiers Joliot Curie, Aubiers-Le Lac, Palmer-Sarailière-8 mai 1945-Dravemont).



# DÉPLACEMENTS



À la croisée des enjeux écologiques, économiques et sociaux, impactant directement la qualité de vie, l'organisation des déplacements s'est maintenue au cœur des préoccupations de la Métropole en 2019. L'offre essentielle en transports urbains s'est encore élargie par la mise en service de nouvelles extensions et lignes du réseau de tramway, mais aussi par l'adaptation du service de bus et la mise à profit d'outils innovants. Objectifs : assurer une desserte efficace du territoire tout en favorisant des pratiques plus respectueuses de l'environnement, en fluidifiant la circulation et en réduisant la pression du stationnement. Conservant l'objectif d'atteindre 50% de déplacements actifs sur son territoire à l'horizon 2030, la Métropole a aussi œuvré à mieux penser les échanges avec les villes et pôles périphériques.

## FAITS MARQUANTS

### JANVIER

- Déclaration d'utilité publique pour l'amélioration de la **desserte en transport en commun de la zone aéroportuaire**.

### FÉVRIER

- Mise en service de l'**extension de la ligne C** du tramway jusqu'à Villenave-d'Ornon et du parc-relais « Villenave-Pyrénées ».

### MAI

- Mise en service de près de 1 000 **V<sup>3</sup> électriques**.
- Bordeaux Métropole encadre d'une « **Charte d'Engagements** » la mise en libre-service de vélos, trottinettes et scooters électriques, dans l'espace public par des opérateurs privés.

### JUIN

- Mise en test des **bus électriques** sur la métropole.

### AOÛT

- La Cour administrative d'appel confirme le jugement annulant la Déclaration d'utilité publique du **BHNS reliant Bordeaux à Saint-Aubin de Médoc**. La Métropole annonce son intention de relancer une procédure de demande de DUP auprès de la Préfecture.

### SEPTEMBRE

- Lancement d'une vaste concertation sur le projet d'**aménagement métropolitain des barrières et boulevards**.
- Lancement de l'expérimentation du **Car Express Bordeaux-Créon**.

### OCTOBRE

- Suppression du 100<sup>e</sup> **carrefour à feu** sur le territoire de la métropole.

### NOVEMBRE

- Mise en service de deux nouvelles lignes de bus structurantes : les **Corols 31 et 39**.
- Lauréate de l'appel à projet national « Continuités cyclables », Bordeaux Métropole remporte une subvention de 691 998 € pour la réalisation d'un **franchissement de la rocade**, avenue John Fitzgerald Kennedy à Mérignac.
- Inauguration de la **nouvelle voie Marie Curie** reliant l'avenue Marcel Dassault au parc d'activité de Vert Castel à Mérignac.

### DÉCEMBRE

- Mise en service de la **nouvelle ligne D** entre Carle Vernet et Mairie du Bouscat.
- La Cour administrative d'appel homologue l'accord de médiation entre Bordeaux Métropole et le groupement d'entrepreneurs en charge des travaux du futur **pont Simone-Veil**.
- Lancement du renouvellement de la Délégation de service public (DSP) **des transports publics** (TBM).

## UNE OFFRE COLLECTIVE ÉLARGIE

### UN RÉSEAU QUI S'ÉTEND

Malgré une conjoncture bousculée par les manifestations du début d'année et l'incendie du parking des Salinières, les transports urbains ont vu leur périmètre évoluer en 2019, avec une augmentation de 2,4 % en offre kilométrique et de 2,5 % en fréquentation. 169,5 millions de voyages ont été réalisés par les usagers du bus (67,6 M), du tram (101,4 M), du Bat<sup>3</sup> (415 000) et du service de transports à la demande des Personnes à mobilité réduite (111 000). Pour assurer la prise en charge de tous les voyageurs Bat<sup>3</sup>, un 3<sup>e</sup> bateau a été mis en service pendant l'été. Après une baisse d'usage de 18 mois, les V<sup>3</sup> ont connu une hausse sensible des abonnements à la rentrée et ont comptabilisé 1,8 M de locations à la fin de l'année.

Bordeaux Métropole n'a pas ralenti ses efforts pour continuer de développer le service de transport en commun. Fréquences rapprochées, extensions... la carte du réseau TBM a poursuivi son expansion pour couvrir au mieux les besoins des usagers. À côté des nombreux ajustements ponctuels opérés côté bus, deux nouvelles lignes structurantes ont vu le jour, qui facilitent les traversées de l'agglomération : la Corol 31 reliant Bassens au campus universitaire de Talence et la Corol 39, le Technoparc à la gare de Pessac-Alouette. L'année bus a par ailleurs été marquée par la mise en place d'une nouvelle ligne améliorant la desserte en soirée. La navette « TBNight » transporte les noctambules toutes les 30 minutes de 1h30 à 5h30. L'amplitude du service et les fréquences de passage ont également été renforcées sur de nombreux parcours aux heures de pointe et le soir. L'arrêt à la demande après 22h, testé sur deux lignes depuis 2017, est généralisé en 2019. Pour répondre à la hausse de fréquentation sur les réseaux de bus (+13,8 % en 2019), les Lianes 1, 5, 9, 10 et 15 ont, enfin, été renforcées de 13 bus supplémentaires. Le principe de la création d'un 3<sup>e</sup> dépôt en rive droite au débouché du futur pont Simone-Veil a été acté. Côté tram, 2019 a commencé et fini avec l'entrée en service de deux extensions. En janvier, a été inaugurée l'extension de la ligne C jusqu'à Villenave-d'Ornon. Ce prolongement de 1,4 km en voie double, relie le sud de la métropole au centre-ville de Bordeaux, via la gare Saint-Jean et le quartier Euratlantique. C'est vers le nord, en décembre, que les voies du tram se sont étirées.

Atteignant la Mairie du Bouscat, la nouvelle ligne de Tram D a inauguré un tracé de près de 3,5 km (sur une dizaine à terme), destiné à irriguer le quadrant nord-ouest de l'agglomération. Les travaux se sont poursuivis pour relier Bruges et Eysines début 2020. En parallèle, des travaux ont été opérés pour permettre d'optimiser l'usage des lignes existantes en écho aux évolutions urbaines. Les rames du Tram B qui s'arrêtaient à « Cité du vin » ont été prolongées jusqu'à « Claveau » assurant ainsi une desserte à 5 minutes de fréquence. Des allongements de quais ont été réalisés sur cinq stations de la ligne C. L'année a également vu le démarrage des travaux d'extension du Tram A vers l'aéroport de Bordeaux-Mérignac déclarés d'utilité publique en avril (achèvement prévu fin 2021).

### AVANCÉE DES PROJETS

De mars à décembre 2019, deux concertations se sont tenues concernant respectivement l'extension de la ligne B vers le centre-ville de Gradignan et la liaison en Bus à haut niveau de service (BHNS) électrique reliant le CHU Pellegrin à Talence Thouars. En parallèle, des études de conception ont été lancées pour l'extension de la ligne D vers Saint-Médard-en-Jalles. Les études préliminaires concernant la liaison pont à pont en rive droite ont, enfin, été lancées avec un tracé démarrant au débouché du futur pont Simone-Veil jusqu'à la ZAC Brazza.

### TIRER PROFIT DES INNOVATIONS

Sur le plan des énergies vertes, Bordeaux Métropole a déployé en mai plus de 1 000 nouveaux vélos V<sup>3</sup> à assistance électrique. Elle a initié en juin le test de bus électriques de sept constructeurs différents afin de mesurer leurs performances et leur compatibilité avec le réseau TBM. Côté technologie, elle a mis en place l'indication en temps-réel du nombre de places restantes dans les 25 parcs-relais du réseau. Juste après le déploiement des nouveaux distributeurs de titres en station permettant le rechargement des tickets, elle a lancé le m-ticket, un ticket numérique payable et présentable sur les valideurs via une application smartphone dédiée.



© C. Goussard

## INTERMODALITÉ ET DÉPLACEMENTS DOUX

Favoriser l'intermodalité et les déplacements doux demeure un enjeu majeur de la politique des mobilités de la Métropole. Satisfaite de voir encore progresser la pratique du vélo (+ 11,9% entre les mois d'avril 2018 et 2019), elle a validé le bilan à mi-parcours de son 2<sup>e</sup> Plan vélo et décidé d'approuver le projet d'autoroutes du vélo et de le présenter dans le cadre de l'appel à projets lancé par le gouvernement. Elle s'est également engagée à lancer en 2020 une réflexion pour la mise en œuvre d'un nouveau grand plan de développement des modes actifs (vélo et marche) en fixant un objectif de 50% de part modale à l'horizon 2030. En parallèle, la sécurisation des déplacements doux s'est poursuivie. Accompagnant notamment toutes les extensions du tram, de nouvelles voies vertes, bandes et pistes cyclables sont venues s'ajouter au réseau, portant la longueur des aménagements cyclables sur la métropole à 1 299 km (1 067 km fin 2016). Contribuant à l'amélioration des conditions de circulation en ville, une plateforme en ligne baptisée « Cyclo-fiche » a été mise en service en partenariat avec Vélo-Cité pour permettre aux usagers de signaler les problèmes rencontrés. Promouvant l'avantage de l'intermodalité sur l'usage de la voiture en ville, la Métropole et les communes ont poursuivi l'extension des zones règlementées de stationnement sur voirie. En même temps, de nouveaux équipements sont venus étayer l'offre de stationnement : parc-relais du Haillan (624 places en construction à proximité du futur terminus de la ligne D) et de Villenave-d'Ornon (750 places, en lien avec le tram C) ; et parkings en ouvrage : P4 Belcier (765 places) et Grand Parc (355 places). Une 33<sup>e</sup> aire de covoiturage a par ailleurs été créée sur la métropole à Martignas-sur-Jalle.

Autre piste d'incitation, Bordeaux Métropole a signé une convention avec la Région Nouvelle-Aquitaine, la SNCF et Kéolis Bordeaux Métropole, pour permettre sous peu aux usagers de voyager avec un titre TBM sur le réseau régional

TER à l'intérieur du périmètre métropolitain. La mesure est en expérimentation sur la ligne TER du Médoc. La Métropole a continué d'appuyer le développement des Plans de mobilité (PDM) sur son territoire en soutenant la signature d'un Pacte de mobilité avec CDiscount visant à faciliter l'usage des modes alternatifs à la voiture individuelle pour les 1 400 collaborateurs de l'entreprise.

## DES LIENS AVEC LES TERRITOIRES PÉRIPHÉRIQUES

Déterminante notamment dans la congestion automobile à l'approche de la métropole, la gestion des flux avec les villes périphériques a continué à concentrer les réflexions. Bordeaux Métropole a réaffirmé sa demande d'inscrire au Schéma régional de Nouvelle-Aquitaine (STRADDET) la réalisation du RER métropolitain, la réouverture des maillages routiers de contournement, la programmation de pôles d'échanges multimodaux et la mise en œuvre de règles plus ambitieuses sur la régulation du trafic poids lourd de transit. Elle a souligné l'importance de développer des partenariats avec les agglomérations voisines de Libourne, Marmande, Arcachon et les pôles de Mont-de-Marsan, Angoulême, Limoges ou Saintes pour contribuer au maillage du futur territoire néo-aquitain. Trois axes orientent sa stratégie : incitation à l'évolution des comportements (covoiturage, régulation du stationnement...), optimisation des infrastructures existantes et des aménagements de capacité, en particulier sur la rocade, telle qu'elle s'est poursuivie en 2018 avec la mise à 2x4 voies du pont Mitterrand ou la mise à 2x3 voies entre les échangeurs 4 et 5.

Bordeaux Métropole a par ailleurs cofinancé avec la Région, l'expérimentation de la 1<sup>re</sup> ligne de Car Express Bordeaux-Créon via Tresses, Fargues-Saint-Hilaire et Salleboeuf.

Elle a enfin acté le principe de cofinancement des études préliminaires pour la création de la halte de la Médoquine, l'automatisation de la gare d'Arcachon et le renforcement de la ligne du Médoc.

## • CHIFFRES CLÉS

• **+13,8 %**

de fréquentation sur le réseau de bus.

• **90,1 M€**

engagés dans le projet d'aménagement pour la desserte de l'aéroport.

• **1 750** arceaux vélo posés.

• **68 M€**

pour l'extension du tram C,  
250 M€ pour la nouvelle ligne D.

• **8 %** pour le trafic vélo sur la métropole.

• **70 %** de la flotte de bus au Gaz naturel Véhicules





# ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE



Garantir la gestion durable des ressources des milieux, tout en accompagnant le développement de l'agglomération; assurer quotidiennement le meilleur service à ses administrés, traiter les déchets en tendant vers leur réduction; construire ou préserver un environnement favorable à la qualité de vie et à la santé de tous; reconquérir l'espace public et la nature en milieu urbain; expérimenter les solutions éco-responsables, mais aussi soutenir les projets artistiques et culturels en lien avec le territoire... résumant les grands engagements portés par Bordeaux Métropole en 2019, avec un objectif inchangé : viser l'exemplarité en matière d'environnement et de qualité de vie.

## FAITS MARQUANTS

### JANVIER

- Bordeaux Métropole et l'agence de l'eau Adour-Garonne signent un contrat de 30 M€ pour une gestion équilibrée et durable de la ressource en eau.

### FÉVRIER

- La Carte Jeune est adoptée par 11 communes de la Métropole.
- Inauguration de la 1<sup>re</sup> zone refuge-inondation de la Métropole à Saint-Vincent-de-Paul.

### MARS

- Le Conseil de Bordeaux Métropole approuve le projet de reconversion de l'emprise ferroviaire dite **Brazzaligne** en promenade paysagère.
- Parution de l'ouvrage *Les Refuges périurbains Suburban Shelters*, co-édité par Bordeaux Métropole et les éditions WildProject.

### AVRIL

- Lancement d'un nouveau cycle de conférences « **Les jeudis de la Transition** » à la Maison Écocitoyenne.
- Adoption du **Contrat Local de Santé** de Bordeaux Métropole.

### MAI

- 1<sup>re</sup> édition de **Mai Durable**.
- Signature d'un protocole avec la société SIAP Sas pour la **gestion des déchets diffus spécifiques**.

### JUIN

- Inauguration de l'œuvre de Bettina Samson *La Vase et Le Sel (Hoodoo Calliope)* à Bègles.
- Inauguration du **Refuge périurbain La Station Orbitale**, dessiné par Les frères Chapuisat, à Saint-Médard-en-Jalles.

- Lancement de la campagne de **sensibilisation au devenir des eaux pluviales** « La Garonne commence ici ».

- De juin à août 2019, édition de la nouvelle **saison culturelle** « **Liberté !** ».

- La Boucle verte devient le **premier GR® métropolitain de France**.

### JUILLET

- Adhésion de Bordeaux Métropole à la charte d'engagement « **Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens** ».

### SEPTEMBRE

- Bordeaux Métropole et Lacanau présentent leur candidature commune à l'accueil des compétitions de surf des **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**.
- Inauguration de l'œuvre de Stéphane Carricondo *Traits-d'union* à Villenave d'Ornon.

### OCTOBRE

- Annulation du **5<sup>e</sup> Marathon de Bordeaux Métropole** en raison des mouvements sociaux.

### NOVEMBRE

- **Label Cit'ergie** : avec un score de 69,7% Bordeaux Métropole s'inscrit aux côtés des collectivités les plus engagées en France.

### DÉCEMBRE

- Parution des **kits-maquettes des 11 Refuges périurbains** modélisés par Guillaume Dupont, en téléchargement gratuit sur le site des Refuges périurbains.

## VEILLER SUR ET SURVEILLER L'EAU

Le souci d'assurer une gestion raisonnée des ressources tout en garantissant le meilleur service à ses administrés s'est de nouveau incarné de multiples façons en 2019.

Le Service public de l'eau potable, qui a compté 285 675 points de service (+2,2%), a desservi 754 511 habitants. 45,14 Mm<sup>3</sup> d'eau potable ont été délivrés (+3,2%).

Le volume d'eau prélevé dans les nappes souterraines a légèrement augmenté, passant de 53,37 Mm<sup>3</sup> en 2018 à 54,17 Mm<sup>3</sup>. Dans le même temps, les taux de conformité des prélèvements ont atteint 100% pour la microbiologie et la physico-chimie.

La Métropole a validé dans l'année sa stratégie dédiée au futur service de l'eau. Le programme Eau'Rizon 2022 prévoit que la Métropole conduira les opérations de maîtrise d'ouvrage en eau potable au terme du contrat en cours avec Suez. 2019 a également vu la signature du contrat de financement du projet « Champ captant des Landes du Médoc » prévoyant 14 forages dans la nappe de l'oligocène pour produire 10 Mm<sup>3</sup>/an d'eau à destination de la Métropole et de 9 services limitrophes.

Compétente en matière de prévention des inondations, enfin, Bordeaux Métropole a poursuivi en 2019 la restauration des digues sur la rive droite. Elle a inauguré un nouvel aménagement paysager pour prévenir les inondations à Artigues-près-Bordeaux.

## RÉDUIRE ET TRAITER LES DÉCHETS

Troisième année du Plan d'actions « Territoire Zéro déchet, Zéro gaspillage », 2019 a vu se poursuivre les expérimentations. La Métropole a collecté 190 613 tonnes (t) d'ordures ménagères et 57 565 t de collecte sélective.

Elle a choisi une société du groupe Veolia (SOVAL) pour la Délégation de service public de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés du territoire métropolitain à compter de 2020. Celle-ci devra réaliser les investissements nécessaires à l'extension des consignes de tri à l'horizon 2022.

L'externalisation de la propreté sur le cœur historique de Bordeaux a fait l'objet de contrôles réguliers. Le niveau de service a été élevé avec une fréquence de collecte de 6+1. Trois nouveaux locaux de pré-collecte mutualisés ont été mis en service. La mise en place de la semaine de travail de 5 jours à la collecte a été étendue à la zone centre (Bordeaux hors hyper centre), sans modification de fréquence.

Une nouvelle organisation d'exploitation des centres de recyclage a été mise en place à Bordeaux Paludate avec une déchetterie à plat disposant d'alvéoles par flux afin de faciliter le dépôt par les usagers.

## UN ENVIRONNEMENT PROTÉGÉ

L'engagement de la Métropole pour un environnement favorable à la qualité de vie et à la santé s'est renforcé de plusieurs mesures en 2019. Outil partenarial visant à mettre en cohérence la politique régionale et les besoins du territoire, un Contrat Local de Santé de 5 ans a été adopté, dont les premières actions ont été mises en œuvre. La Métropole a adhéré à la charte d'engagement « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » portée par le Réseau environnement santé (RES). Elle a encore établi un Plan de prévention du bruit dans l'environnement comprenant un diagnostic des 28 communes avec 3 M€ de dépenses prévisionnelles pour son déploiement sur 5 ans. Les élus ont enfin validé le plan d'actions « Longue vie à Bordeaux Métropole » visant à améliorer et adapter l'environnement urbain en faveur des publics plus âgés.

## UN SUPPLÉMENT DE NATURE

Dans le cadre de son projet de reconquête de l'espace public et de la nature en milieu urbain, la Métropole a vu l'installation de deux bergers sur son territoire (à Pessac et au Taillan-Médoc), a préparé l'installation d'un maraîcher au Haillan et validé l'achat de terres agricoles à Ambès, dont elle a soutenu la conversion en bio. 11 communes ont été accompagnées dans la mise en place du « Zéro pesticide » dans leurs cimetières.

Une charte de la forêt métropolitaine et du règlement relatif aux arbres a été mise en place. L'analyse de la canopée a pu débuter, qui permettra de cibler des actions et de les évaluer, ainsi que de mesurer l'impact du développement de la métropole sur ses infrastructures vertes.

Côté trame verte sociale, 21 jardins collectifs ont été accompagnés (dont 9 créations). L'évolution des pratiques de gestion des espaces verts s'est poursuivie (végétal local, matériel électrique, mobilier en plastique recyclé, éco-pâturage, etc). La direction des Espaces verts a mis à disposition des communes son expertise ainsi que son service de production et d'achat de plantes. L'équipe des arboristes est également intervenue lors des événements climatiques de l'année.

Une centaine d'arbres a été plantée et les études préliminaires de maîtrise d'œuvre ont été lancées dans le cadre de la Brazzaligne.

La Métropole a, par ailleurs, soutenu la conversion de 15 parcelles classées en zones d'extrême danger à Saint-Louis-de-Montferrand en nouveaux espaces ouverts au public (« Les Parenthèses de Saint-Louis »). Elle a lancé une concertation publique sur le projet de création du Parc naturel et agricole métropolitain des Jalles. Enfin, la Boucle verte devient en juin 2019 le premier GR® métropolitain de France, traversant 17 communes sur 161 km.

## LE DÉVELOPPEMENT FAÇON DURABLE

2019 a vu se poursuivre l'extension des réseaux de chaleur alimentés par des énergies renouvelables à Ginko, Bacalan-Bassins à flot et Saint-Jean Belcier. 32 bâtiments publics ont profité de ces bénéfices. On estime à 250 tonnes les économies en CO<sub>2</sub> qui seront réalisées chaque année par le seul Conservatoire de Bordeaux.

La rive droite a vu progresser la construction du futur réseau Plaine de Garonne (livraison de la chaufferie et de 8 km de réseaux). Il a été décidé d'alimenter le réseau, d'une part, par une nappe moins profonde (800 m) et moins chaude, mais plus productive que celle initialement visée, et, d'autre part, par une chaufferie bois.

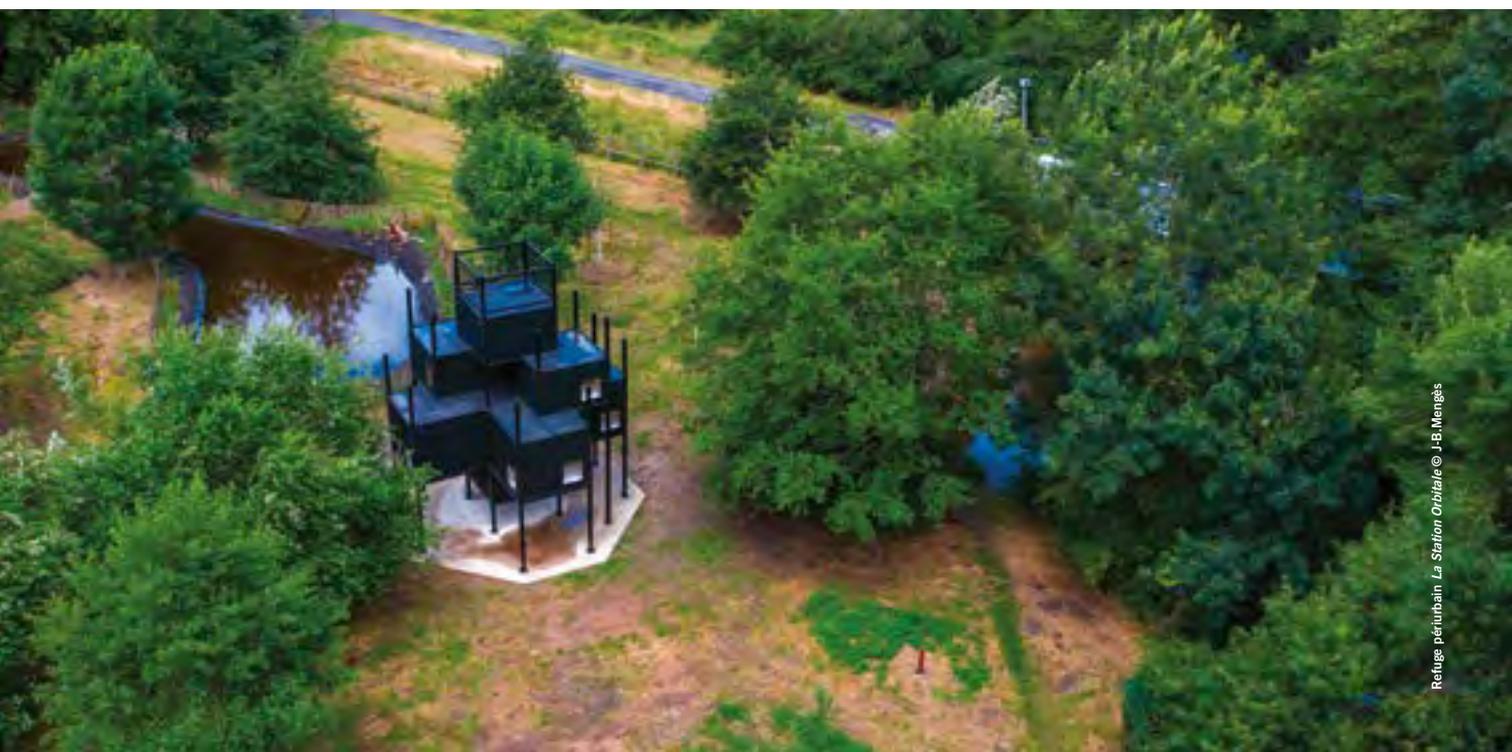
Explorant les alternatives écologiques et économiques à l'éclairage, la Métropole a inauguré une voie verte phosphorescente au Haillan dont l'expérimentation permettra d'évaluer l'efficacité de la photoluminescence.

La qualité de la politique métropolitaine de transition énergétique et écologique a été saluée par l'attribution du Label Cit'ergie qui a souligné ses efforts sur le plan

de la rénovation énergétique, de la production d'énergies renouvelables, et de la réduction de l'utilisation de la voiture. Un audit a débouché sur la programmation de multiples nouvelles actions. Bordeaux Métropole et la ville de Bordeaux obtiennent 345,9 points sur 406 possibles, soit 69,7 %, contre 61 % en 2012. L'objectif est d'atteindre 75 % à l'horizon 2023, et de décrocher le label Cit'ergie « Gold », niveau ultime de performance.

## VALORISATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Le soutien de projets artistiques et culturels en lien avec le territoire a continué d'engager la Métropole en 2019 (35 manifestations soutenues via les contrats de co-développement) avec les communes). L'Arboretum, à l'entrée du parc des Jalles à Saint-Médard-en-Jalles, a vu inaugurer *La Station Orbitale*, 11<sup>e</sup> et dernier des Refuges périurbains, dessiné par les artistes suisses Les Frères Chapuisat. Nouvelle commande artistique publique, *La Vase et Le Sel (Hoodoo Calliope)* de Bettina Samson a été dévoilée sur la pelouse reliant le Centre de traitement et valorisation des déchets ASTRIA à Bègles au chemin de halage longeant les rives de la Garonne. La Métropole a renouvelé son soutien au projet DEMOS, dispositif national d'enseignement collectif de la musique, destiné à 115 enfants des quartiers de Bordeaux, Floirac et Gradignan relevant de la « politique de la ville » et des territoires girondins ruraux éloignés des lieux de pratique culturelle. La 8<sup>e</sup> édition de l'Été métropolitain 2019 a vu la programmation de 200 rendez-vous artistiques (95 % gratuits) sur 90 sites du territoire métropolitain habituellement non-dédiés à la diffusion artistique.





## ● CHIFFRES CLÉS

● **2 300** réservations  
dans les Refuges périurbains sur la saison 2019.

● **24,4 M€** pour la construction d'un tunnel sous la Garonne pour transférer et traiter les eaux usées de la plaine rive droite, 32 M€ pour la création d'une liaison entre les stations d'épuration de Cantinolle à Eysines et de Lille à Blanquefort.

● Avec **4 200 km** de réseaux d'assainissement, Bordeaux Métropole a l'un des plus grands réseaux de France.

● Près de **2 800** écoliers ont participé aux Journées de valorisation des Juniors du développement durable.



# GOUVERNANCE



Bordeaux Métropole a de nouveau affiché en 2019, une bonne santé financière. Conciliant la maîtrise des dépenses de fonctionnement contractualisée avec l'État et les attentes fortes en termes d'emploi, de logement et de déplacements, les orientations se sont clairement définies dans le respect des principes du développement durable. Malgré la baisse des dotations, l'Établissement public a poursuivi un haut niveau d'investissement tout en préservant la solidarité avec ses communes membres. En même temps qu'elle s'efforçait d'alléger les charges ou de diversifier les recettes, la Métropole a également tenté de faire de sa gouvernance un usage vertueux, usant de la commande publique comme d'un outil de politique au service du territoire, de la diversité, de l'innovation et du développement durable; renforçant la participation citoyenne et multipliant les actions en faveur de l'égalité.

## FAITS MARQUANTS

### JANVIER

- Présentation du rapport sur les **orientations budgétaires 2019**.
- Généralisation sur l'année 2019 du **dépôt dématérialisé des factures** sur Chorus Pro.

### FÉVRIER

- Le Conseil de Bordeaux Métropole décide de reconduire les taux en vigueur en matière de **fiscalité directe locale** : les taux de Cotisation foncière des entreprises (CFE), de Taxe d'habitation et de Taxe foncière sur les propriétés non bâties restent stables respectivement depuis 2015 et 2011.
- Vote du **Budget Primitif** : 1 752 M€ en dépenses réelles, dont 888,56 M€ de fonctionnement et 863,15 M€ d'investissement.

### MARS

- **Patrick Bobet**, maire du Bouscat, est élu **Président de Bordeaux Métropole** suite à la démission d'Alain Juppé.
- La « Grande Journée » clôture les dix-huit mois de réflexion de **#BM2050**, au H14.

### MAI

- Du 21 mai au 23 juin, le C2D organise avec Jérôme Clément, les **entretiens Liberté!** dans le cadre de la saison culturelle et d'idées Liberté 2019!

### SEPTEMBRE

- Mise en œuvre de l'obligation de **publier les données relatives aux subventions** sur l'Open Data de Bordeaux Métropole.

### OCTOBRE

- Fin de la **campagne de subventions en guichet unique** : 471 demandes acceptées (sur 581 réceptionnées).

### NOVEMBRE

- De la fabrication maison de cosmétiques au cryptage des datas, le C2D dévoile les pratiques innovantes dans la 3<sup>e</sup> édition de **#Tester Demain**.
- 6<sup>e</sup> **Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté**.

### DÉCEMBRE

- Adoption d'un plan d'actions métropolitain 2020/2022 sur **l'égalité femmes/hommes**.
- Les **orientations budgétaires pour 2020** annoncent une Dotation de solidarité avec les communes en progression (34,8M€) et un ambitieux programme d'équipement (754 M€).

## UNE BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

### DES INVESTISSEMENTS TOUJOURS IMPORTANTS

Premier marqueur important du fonctionnement de la Métropole : les finances. 2019 a confirmé la saine gestion de l'Établissement dans un contexte toujours contraint, notamment, par la maîtrise des dépenses imposée par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022 (et limitant la progression annuelle des dépenses à 1,35 % en valeur 2017 sur les trois exercices 2018, 2019 et 2020). Voté en février, le Budget Primitif 2019 s'est montré en augmentation de 3,94 % par rapport à 2018, atteignant 1 752 M€ en dépenses réelles, dont 888,56 M€ en dépenses de fonctionnement et 863,15 M€ en dépenses d'investissement. L'exécution sur l'exercice 2019 a confirmé un volume des dépenses d'équipement soutenu (à 530,33 M€ de réalisations). Si on a observé, par ailleurs, un décrochage de plus de 4 points du taux de réalisation des investissements directs, le volume des investissements est demeuré très supérieur à celui des années 2014-2017. L'épargne nette a augmenté de 1,31 % (245,81 M€) entre 2018 et 2019. Elle a bénéficié du dynamisme des recettes de fonctionnement (recettes fiscales directes +4,78 %, indirectes +5,19 % et cessions d'actifs +70,29 %), de la stabilité des dépenses de fonctionnement courantes (-0,16 %) et de l'annuité de dette (74,97 M€ contre 74,99 M€ en 2018).

La Métropole a maintenu, dans le même temps, le niveau de subventionnement des organismes publics et associations. L'activité de guichet unique a reçu 581 demandes et accepté 471 dossiers. 25,70 M€, soit 95 % du montant prévu au Budget Primitif, ont été versés. Une convention de contrôle allégé en partenariat a été signée. Les contrôles opérés ont confirmé la fiabilité de la procédure de suivi des subventions allouées.

## DES RESSOURCES DIVERSIFIÉES

Côté fiscalité directe locale, la Métropole a décidé de reconduire les taux en vigueur : les taux de Cotisation foncière des entreprises (CFE), de Taxe d'habitation et de Taxe foncière sur les propriétés non bâties restent stables respectivement depuis 2015 et 2011. À taux constants, la fiscalité directe a enregistré une hausse des produits de 4,78 % (+15,49 M€) et une baisse des dotations de -1,57 % (-2,44 M€, après -5,17 M€ à fin 2018). Le Versement transport est resté la première ressource fiscale avec près de 197 M€ (compensation comprise). En augmentation de +17,9 % par rapport à 2018, la Taxe de séjour a rapporté plus de 6,35 M€ en 2019.

Bordeaux Métropole a continué, en parallèle à diversifier ses ressources en développant notamment le financement participatif. 2019 a vu d'une part le déploiement de la plateforme de dons KissKissBankBank et d'autre part le chantier de refonte et d'ouverture du Comité de pilotage (COPIL) mécénat de la Métropole. Objectif : une plus grande efficacité et une meilleure lisibilité de l'offre de la Métropole et des communes associées à la démarche en matière de mécénat. Six collectes ont ainsi pu être lancées au bénéfice de quatre communes pour un total de 55 000 € collectés. On citera notamment la naturalisation du rhinocéros Kata Kata pour le Museum Sciences et nature ou la restauration des atlas Mercator-Hondius de la Bibliothèque municipale de Bordeaux.

### LA COMMANDE PUBLIQUE EN LEVIER

Les actions engagées depuis plusieurs années pour faire de la commande publique un outil de politique publique se sont poursuivies en 2019 au service du territoire, de la diversité, de l'innovation et du développement durable. Bordeaux Métropole a intégré des clauses diversité ou environnementales dans nombre de ses marchés, renforcé ses clauses d'insertion (+ 5 %) ; elle a élaboré le premier guide sur le sourcing et mis en place des formations dans le cadre de l'école interne ; elle a participé à une démarche sur les achats publics innovants avec le Ministère de l'Économie et des Finances. Pour faciliter l'accès des TPE/PME à la commande publique, elle a poursuivi ses rencontres en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) Bordeaux Gironde.

## LA DÉMOCRATIE AUGMENTÉE

### PARTICIPATION CITOYENNE

En parallèle à sa mission de bonne gestionnaire, Bordeaux Métropole s'est attachée à développer l'implication citoyenne. 27 participations ont été ouvertes en 2019 sur le site métropolitain [participation.bordeaux-metropole.fr](https://participation.bordeaux-metropole.fr), certaines remportant des records d'intérêt : amélioration de la desserte des quartiers Thouars à Talence et Malartic à Gradignan avec 600 contributions ; 500 contributions pour le projet des boulevards ; plus de 1000 pour l'extension de la ligne B vers Gradignan...

Décidés, par ailleurs, à engager le territoire dans le Grand débat national, le Président et les maires concernés ont choisi de confier au Conseil de développement durable (C2D) donc à des bénévoles, l'animation des réunions, livrant un signal fort sur la complémentarité des rôles dans le champ démocratique. Dans le même ordre d'idée, c'est le C2D qui a choisi les garants de la concertation boulevards ; un C2D qui s'est encore attaché à refléter la diversité des vies métropolitaines dans le cadre du renouvellement partiel de ses membres et qui accueille désormais 17 % de moins de 30 ans.

Sur le plan de l'implication de la société civile dans la réflexion politique, 2019 a également été marquée par la clôture de l'ambitieuse démarche prospective #BM2050. Après 18 mois de radiographie de la métropole et de recensement des idées, aspirations ou projets de citoyens lambda ou experts, « La Grande Journée » a posé plusieurs scénarios dessinant les chemins possibles vers un avenir métropolitain co-construit.



## ÉGALITE, DIVERSITÉ

Bordeaux Métropole, enfin, a réaffirmé en 2019 son engagement pour l'égalité et l'innovation sociale. Candidate auprès de l'AFNOR pour la double labellisation Égalité professionnelle femmes/hommes et Diversité, elle a présenté un point d'étape sur les dispositifs solidaires engagés : travail d'intérêt général et mesures de réparation pénale, service civique, congé de solidarité internationale ou conciergerie solidaire. La 6<sup>e</sup> édition de la Quinzaine de l'égalité, de la diversité et de la citoyenneté a vu la programmation d'une centaine d'événements gratuits dans 16 communes. Bordeaux Métropole a enfin adopté un plan d'actions métropolitain 2020/2022 sur l'égalité femmes/hommes portant sur le développement d'une culture de l'égalité via notamment l'organisation d'actions de communication et l'affinage des données statistiques ; la garantie des conditions de recrutement et une gestion de carrière égalitaire.

## DES RESSOURCES HUMAINES SOIGNÉES

Côté coulisses, la Métropole a poursuivi ses efforts pour la meilleure gestion de l'administration générale et de ses ressources humaines. 2019 a été marquée par la mise en place du prélèvement à la source, la mise œuvre d'un plan de communication RH à l'attention des 10 000 agents de Bordeaux Métropole, de la ville de Bordeaux et du CCAS, et le renforcement des démarches qualité. Un projet d'harmonisation et d'identification des emplois-types à intégrer à la base Pléiades a été lancé. Un plan EDN (Encadrants d'une dynamique nouvelle) a été conçu et enclenché pour mieux recenser les besoins individuels et collectifs de formation. La phase 1 a abouti à 732 jours de formation pour les 3 entités confondues. L'école interne et son offre de formation ont continué de se renforcer avec une augmentation globale de 33 % de l'activité.

En parallèle encore, des partenariats ont été relancés avec les acteurs du handicap, des expérimentations ont été menées pour le développement du télétravail, une refonte de la prise en charge individuelle et collective des risques psychosociaux a été entreprise. Sur le plan quotidien, le service de restauration a encore élargi son adhésion avec quelque 246 551 repas servis (+5,36 %). La part du bio dans les denrées alimentaires est supérieure à 20 % pour les restaurants de l'Hôtel (24,19 %) et de Latule/Daney (24,04 %). Côté parc automobile à disposition des agents, la part de véhicules électriques est passée de 13,1 % à 19,4 %.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

**Le Compte administratif illustre en chiffres le bilan de l'activité de Bordeaux Métropole en 2019.**

À retenir :

En 2019, le **volume des dépenses** s'élève à **1,515 milliard d'€** en mouvements réels, se caractérisant par une stabilité des dépenses courantes de fonctionnement (-0,16 %) et des dépenses d'équipement propres (-0,06 %). **Les recettes**, quant à elles, s'élèvent au total à **1,806 milliard d'€** en mouvements réels, portées par une progression des recettes fiscales directes (+4,78 %), indirectes (+5,19 %), mais aussi d'une augmentation significative des cessions d'actifs (+70,29 %), des recettes d'investissements hors emprunts (+10,31 %), et de la mobilisation d'emprunts en recettes d'investissements à hauteur de 260 M€.

\*Source : Baromètre intercommunal juin 2019

## ● CHIFFRES CLÉS

● **82 %** des habitants se déclarent satisfaits de l'action de Bordeaux Métropole\*.

● **+17,9 %** pour la Taxe de séjour en 2019 : plus de 6,35 M€ perçus par Bordeaux Métropole.

● **66 %** des fournisseurs de la Métropole sont des TPE/PME ou artisans (80 % en incluant autoentrepreneurs et professions libérales).

● **25,7 M€** de subventions accordées.

● **7 M€** collectés en mécénat depuis 2017.

● **0,883 milliard d'€ de dépenses de fonctionnement**, en légère diminution (-0,16 %), qui comprennent notamment 253,40 M€ de charges de personnel et 434,48 M€ de charges à caractère général.

● **1,222 milliard d'€ de recettes de fonctionnement**, dont 99,36 M€ de produit de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) et 196,81 M€ de Versement transport. Elles bénéficient notamment d'une dynamique des recettes fiscales avec environ 30 M€ supplémentaires sans augmentation des taux d'imposition.

● **530,33 M€ de dépenses réelles d'équipement** dont 283,37 M€ pour la Mobilité, transports et déplacements, 147,60 M€ pour la Valorisation du territoire, 44,56 M€ pour le domaine Haute qualité de vie et 54,80 M€ pour le Pilotage numérique et performance de la collectivité.

Des indicateurs qui confirment une **situation financière toujours saine** fin 2019, avec une épargne nette en progression de 1,31 % et une capacité de désendettement inférieure à 3 ans.

L'intégralité du **Compte administratif de l'année 2019** peut être consulté sur : [rapportactivite.bordeaux-metropole.fr](http://rapportactivite.bordeaux-metropole.fr)

# TERRITOIRES ET MUTUALISATION



Engagée depuis 2016 dans un processus de mise en commun et de partage des moyens avec ses communes membres, Bordeaux Métropole a continué de développer et d'affiner cette année son projet de mutualisation. Séduisant de nouvelles communes ou s'étendant à de nouvelles activités, la mutualisation a abordé son 5<sup>e</sup> cycle avec une expérience aiguisée et une confiance accrue des communes. En charge des actions déconcentrées, de compétences métropolitaine ou municipale, les pôles territoriaux se sont vus dotés de nouveaux moyens.

## FAITS MARQUANTS

### JANVIER

- Au 1<sup>er</sup> janvier, **2 nouvelles communes** (Artigues-près-Bordeaux et Talence) s'engagent dans le **cycle 4 de la mutualisation** et 3 communes (Blanquefort, Le Bouscat et Ambarès-et-Lagrave) étendent le périmètre des compétences mutualisées.
- Mise en œuvre du **Plan Propreté** avec 2,1 M€ mandatés.
- 3 communes dont une nouvelle (Bègles, Le Haillan et Saint-Médard-en-Jalles) s'engagent pour le **cycle 5 de la mutualisation** qui sera effectif en 2020.

### FÉVRIER

- Expérimentation d'une **bande lumineuse cyclable phosphorescente** à Pessac.
- Poursuite du programme d'aménagement d'ensemble des **Bassins à flot** à Bordeaux.
- Aboutissement du **projet GECCO** (gestion comptable des communes) mené avec la DGNSI pour toutes les communes ayant mutualisé leurs services Finances (Floirac, Ambarès-et-Lagrave, Pessac, Bègles, Mérignac, Bruges, le Bouscat, Blanquefort, le Taillan-Médoc).

### MARS

- Poursuite de l'aménagement de la **place Gambetta** à Bordeaux. Fin des travaux prévue en 2020.
- Achèvement de la phase 1 du projet d'aménagement du **quartier Lucien Faure**. Poursuite de la phase 2 (travaux des promoteurs et aménagements des espaces verts).

### SEPTEMBRE

- Prise en gestion d'un **nouveau parc urbain à Bruges**, le parc Ausone.

### OCTOBRE

- Inauguration du **Pôle Territorial Sud** à Pessac.
- Inauguration du **Pôle Territorial Rive Droite** à Lormont.

### DÉCEMBRE

- Poursuite des travaux de la **place de la République à Saint-Médard-en-Jalles** en vue de sa livraison partielle en janvier 2020.

## LA MUTUALISATION SE POURSUIT

Conformément aux prévisions du schéma de mutualisation, un nouveau cycle a été conduit en 2019. Au 1<sup>er</sup> janvier, deux nouvelles communes ont créé des services communs, Artigues-près-Bordeaux pour le domaine « commande publique » et Talence pour le domaine « numérique et système d'information ». De plus, les communes de Blanquefort, Le Bouscat et Ambarès-et-Lagrave ont étendu leur périmètre de mutualisation en intégrant le service commun des archives.

En 2019, trois communes se sont engagées dans le cycle 5 de mutualisation, opérationnel dès 2020. La commune de Bègles étend largement le périmètre de ses services communs en transférant notamment à la Métropole tous ses services techniques. Le Haillan étend également le périmètre de ses services communs aux archives. Saint-Médard-en-Jalles rejoint pour la première fois la mutualisation en intégrant le service commun des affaires juridiques.

## CONDUITES DE PROJETS ET MÉTHODES D'OPTIMISATION

Sur le plan de l'investissement, l'année 2019 a été marquée par un nouveau record de mandatement du Fonds de proximité d'intérêt communal (FIC) avec plus de 42,1 M€. L'enveloppe allouée aux grosses réparations de voirie et à l'enveloppe exceptionnelle de travaux de voirie s'élève respectivement à 8,5 M€ et 0,6 M€ (0,4 M€ en investissement et 0,2 M€ en fonctionnement).

La Direction générale des territoires poursuit son engagement dans deux projets ambitieux de mutation informatique : un logiciel unique de gestion et maintenance du patrimoine (MAXIMO/GMAO) et la convergence des systèmes d'information d'urbanisme opérationnel. La convergence des systèmes d'information RH et Finances pour le compte des communes s'est poursuivie.

## LES COMMUNES PAR DOMAINE

### FINANCES

Pessac  
Le Bouscat  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Floirac  
Bègles  
Bordeaux  
Blanquefort

### AFFAIRES JURIDIQUES

Pessac  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Saint-Aubin de Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Floirac  
Bordeaux  
Bègles  
Blanquefort  
Carbon-Blanc

### NUMÉRIQUE, SYSTÈMES D'INFORMATION

Bègles  
Pessac  
Le Bouscat  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Saint-Aubin de Médoc  
Floirac  
Bordeaux  
Blanquefort  
Le Haillan  
Ambarès-et-Lagrave  
Carbon-Blanc  
Talence

### RESSOURCES HUMAINES

Pessac  
Le Bouscat  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Saint-Aubin de Médoc  
Floirac  
Bordeaux  
Blanquefort  
Ambarès-et-Lagrave  
Lormont

### COMMANDE PUBLIQUE

Pessac  
Le Bouscat  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Saint-Aubin de Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Artigues-près-Bordeaux  
Floirac  
Bordeaux  
Bègles  
Blanquefort  
Carbon-Blanc

### BÂTIMENTS

Pessac  
Bruges  
Le Taillan-Médoc  
Bordeaux  
Ambarès-et-Lagrave

### STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Pessac  
Bruges  
Le Taillan-Médoc  
Bordeaux

### LOGISTIQUE ET MAGASINS

Pessac  
Bruges  
Le Taillan-Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Mérignac  
Bordeaux

### PARC MATÉRIEL

Bordeaux  
Bruges  
Le Bouscat  
Le Taillan-Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Floirac

### FONCTIONS TRANSVERSALES - PRÉVENTION

Ambarès-et-Lagrave  
Bordeaux  
Bruges  
Le Taillan-Médoc  
Pessac  
Bègles

### ARCHIVES

Ambarès-et-Lagrave  
Pessac  
Bruges  
Blanquefort  
Le Bouscat  
Bordeaux

### ANIMATION ÉCONOMIQUE, EMPLOI

Pessac  
Ambarès-et-Lagrave  
Saint-Aubin de Médoc  
Bordeaux  
Le Haillan  
Floirac

### CADRE DE VIE, URBANISME, AUTORISATION D'OCCUPATION DES SOLS ET FONCIER

Pessac  
Blanquefort  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Floirac  
Bordeaux

### LOGEMENT, HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE

Bordeaux  
Floirac

### VOIRIE

Pessac  
Blanquefort  
Le Bouscat  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Bordeaux  
Ambarès-et-Lagrave  
Saint-Louis-de-Montferrand  
Bègles  
Bassens

### ESPACES VERTS

Pessac  
Le Bouscat  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Floirac  
Lormont  
Saint-Louis-de-Montferrand  
Bordeaux  
Bègles  
Blanquefort  
Bassens

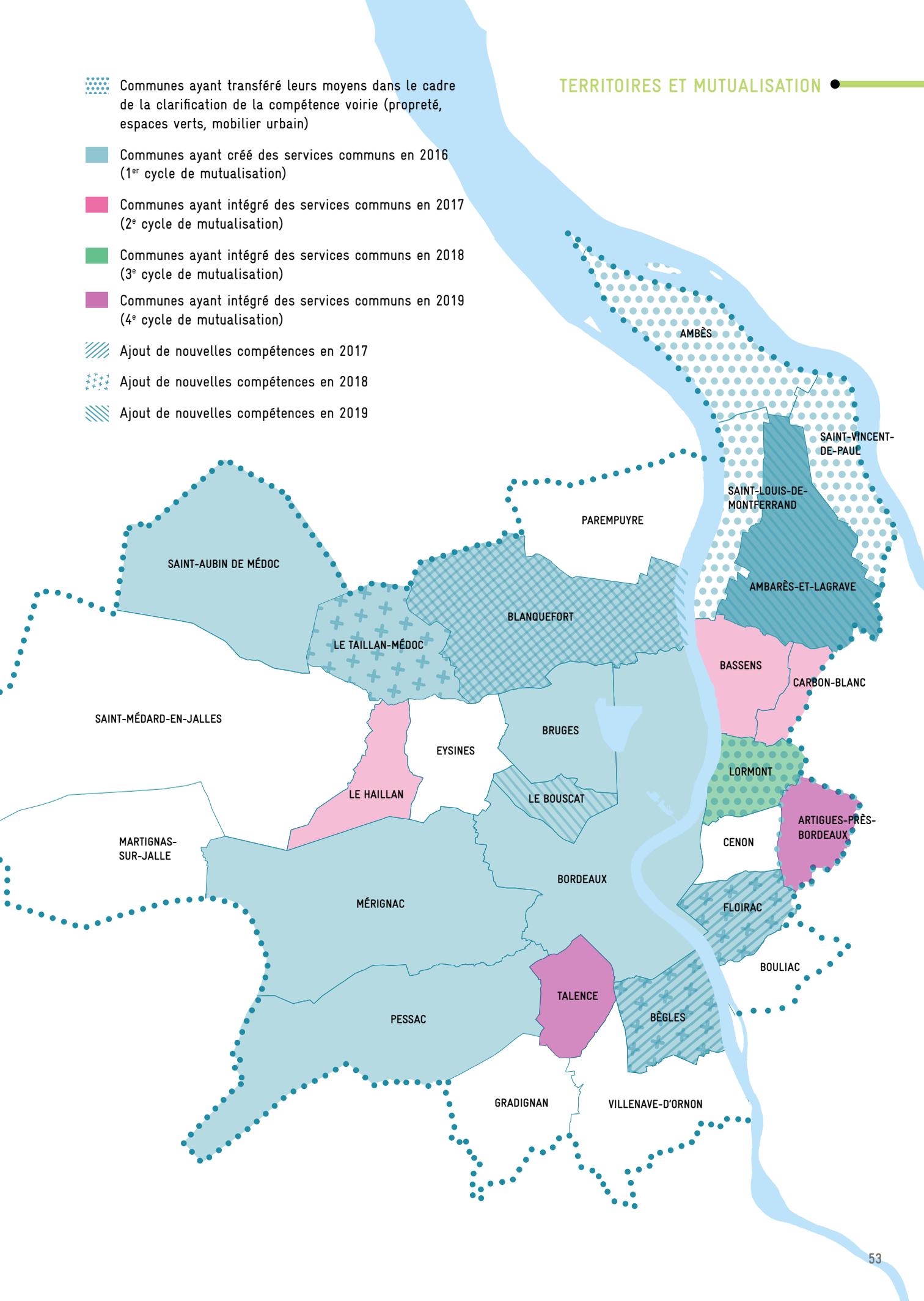
### PROPRETÉ

Pessac  
Blanquefort  
Le Bouscat  
Bruges  
Mérignac  
Le Taillan-Médoc  
Saint-Aubin de Médoc  
Ambarès-et-Lagrave  
Ambès  
Floirac  
Lormont  
Saint-Louis-de-Montferrand  
Saint-Vincent-de-Paul  
Bordeaux  
Bègles  
Bassens

### TRANSPORTS, STATIONNEMENT, MOBILITÉ

Pessac  
Bordeaux  
Ambarès-et-Lagrave

-  Communes ayant transféré leurs moyens dans le cadre de la clarification de la compétence voirie (propreté, espaces verts, mobilier urbain)
-  Communes ayant créé des services communs en 2016 (1<sup>er</sup> cycle de mutualisation)
-  Communes ayant intégré des services communs en 2017 (2<sup>e</sup> cycle de mutualisation)
-  Communes ayant intégré des services communs en 2018 (3<sup>e</sup> cycle de mutualisation)
-  Communes ayant intégré des services communs en 2019 (4<sup>e</sup> cycle de mutualisation)
-  Ajout de nouvelles compétences en 2017
-  Ajout de nouvelles compétences en 2018
-  Ajout de nouvelles compétences en 2019



# DIRECTION GÉNÉRALE DES TERRITOIRES

## LES PÔLES TERRITORIAUX : UN RÔLE CLÉ

Depuis 2016, le rôle des pôles territoriaux a été renforcé en tant qu'interlocuteur principal des communes. Les pôles se sont organisés en véritables services communs, exerçant à la fois des compétences métropolitaines et des activités communales mutualisées, notamment pour tout ce qui concerne la proximité et les fonctions support.

## LES CHIFFRES CLÉS PAR PÔLE :

### PÔLE TERRITORIAL OUEST :

Blanquefort - Bruges - Eysines - Le Bouscat - Le Haillan - Le Taillan-Médoc - Martignas-sur-Jalle - Mérignac - Parempuyre - Saint-Aubin de Médoc - Saint-Médard-en-Jalles

**569 AGENTS**

**DÉPENSES TOTALES : 51 963 027 €**

**Mission droit des sols :** 7 090 dossiers instruits\*

**Mission de maîtrise d'œuvre :**

- Réalisation de 96 étapes d'études\*
- 47 opérations d'aménagement d'espace public

**Voirie :** 4 046 chantiers et intervention en régie  
81 circuits de transports scolaires

**Propreté des espaces publics :** 3 591 tonnes de déchets verts collectés, 3 037 m<sup>2</sup> de graffitis nettoyés (régie et externe)

**Finances :** 66 maquettes budgétaires pour les communes

**Commande publique :** 444 marchés notifiés et 91 avenants

**Ressources humaines :**

convergence des outils informatiques effectuée au 1<sup>er</sup> janvier pour les communes de Bruges et Mérignac, soit environ 1 900 agents

\*dossiers instruits : permis d'aménager, de construire, de démolir, certificat d'urbanisme, déclaration préalable

\*étapes d'étude : avant-projet et études préliminaires

## PÔLE TERRITORIAL BORDEAUX :

Bordeaux

496 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 44 675 000 €

**Mission droit des sols :** 12 329 dossiers déposés, 1 487 rendez-vous de pré-instruction et 7 053 arrêtés d'alignement

**Mission de maîtrise d'œuvre :**

- réalisation de 125 étapes d'étude\*
- 78 opérations d'aménagement d'espace public
- 3 plans de circuits de transports scolaires

**Voirie :** 694 km de voirie entretenus, 160 dépressions charretières réalisées

**Propreté des espaces publics :**

- 2 034 tonnes de dépôts sauvages ramassés
- 51 158 m<sup>2</sup> de graffitis nettoyés

**Commande publique :** 176 marchés notifiés, 41 marchés rédigés et 17 avenants

**Ressources humaines :** gestion déconcentrée de 496 agents

## PÔLE TERRITORIAL RIVE DROITE :

Ambarès-et-Lagrave - Ambès - Artigues-près-Bordeaux - Bassens - Bouliaac - Carbon-Blanc - Cenon - Floirac - Lormont - Saint-Louis-de-Montferrand - Saint-Vincent-de-Paul

300 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 19 324 025 €

**Mission droit des sols :** 2 418 dossiers instruits\*

**Mission de maîtrise d'œuvre :**

- suivi d'exécution des travaux de 43 chantiers
- réalisation de 88 étapes d'étude\*
- 55 plans de circuits de transports scolaires

**Voirie :** 3 043 demandes d'autorisations d'occupation temporaire et d'exécution de travaux et 1 325 réalisations de chantiers, 95 dépressions charretières réalisées

**Finances :** 15 budgets traités (Ambarès-et-Lagrave / Floirac) et le PT Rive droite

**Commande publique :** 94 marchés rédigés, 39 avenants et 72 marchés notifiés

**Ressources humaines :** gestion de 300 agents

## PÔLE TERRITORIAL SUD :

Bègles - Gradignan - Pessac - Talence - Villenave-d'Ornon

320 AGENTS

DÉPENSES TOTALES : 22 133 174 €

**Mission droit des sols :**

1 055 rendez-vous instructeur et 3 947 arrêtés d'alignement

**Mission de maîtrise d'œuvre :**

- suivi d'exécution des travaux de 37 chantiers
- réalisation de 106 étapes d'étude\*
- 40 plans de circuits de transports scolaires

**Propreté des espaces publics :**

932 tonnes de déchets verts ramassées, 248 dépôts sauvages traités et 307 m<sup>2</sup> de graffitis nettoyés

**Voirie :** 694 km de voirie entretenus et 3 700 chantiers réalisés en régie

**Commande publique :**

190 marchés notifiés, 190 marchés rédigés et 4 avenants

**Ressources humaines :**

gestion de 320 agents

**Conception****LEBIG**

Bureau d'Intervention  
Graphique de la direction  
de la Communication  
de Bordeaux Métropole

**Conception graphique**

Mathilde Hoarau  
Pauline Mirac

**Rédaction**

Carine Arribeux et la direction de la  
Communication de Bordeaux Métropole

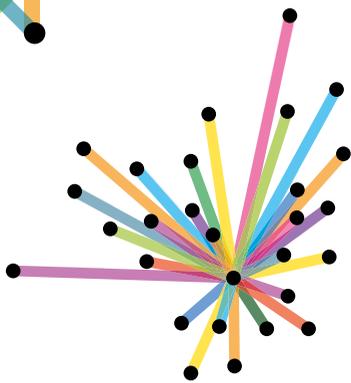
**Cartographie**

Bordeaux Métropole

**Impression**

Imprimerie Lestrade sur papier PEFC

Tiré à 2800 exemplaires  
août 2020



# BORDEAUX MÉTROPOLE

Esplanade Charles-de-Gaulle  
33045 Bordeaux cedex  
T 05 56 99 84 84  
F 05 56 96 19 40  
[www.bordeaux-metropole.fr](http://www.bordeaux-metropole.fr)

